N° 305 — 170e année — Un numéro: 5 centimes — Mardi 29 Décembre 1908

SOCIÉTÉ DU

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8
Du canton,
La ligne ou son espace. . . . . 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
De la Suisse et de l'étranger:
15 cent. la ligne ou son espace.
1re insertion, minimum. . . . . fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ

COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
IV 178
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

Changement de domicile

Il est rappelé au public que tout changement de domicile doit être annoncé au bureau du préposé à la police des habitants, dans le délai de 8 jours. Le permis de domicile doit être présenté pour l'inscription de co changement.

Toute contravention sera punie d'une amende de 2 fr.

Neuchâtel, le 28 décembre 1908.

Direction de Police.

COMMUNE de BEVAIX

VENTE DE BOIS

Mercredi 30 décembre 1908, la commune de Bevaix vendra par enchères publiques dans ses forêts du Chânet et de la Gotta les bois ci-après désignés:

130 m³ charpentes et échalas.
120 stères sapin.
40 » dazons.
15 » hêtre.
600 fagots, d'éclaircie.
500 » écorces.
2 ¼ toises, mosets ronds.
9 tas branches sapin.
15 lots dépeuille, éclaircie.

Rendez-vous au clédar de Châtillon à 9 heures du matin.

Bevaix, le 24 décembre 1908.

Conseil communal.

IMMEUBLE

Pour industriels

A vendre à l'ouest de la ville un grand atelier avec dépendances, et une maison d'habitation contiguë de 8 pièces. Les deux de construction toute récente. Belle situation, tram à proximité. S'adresser au bureau de gérance José Sacc, rue du Château 23, Neuchâtel.

A VENDRE

Aloïs DURRER, tourneur
Ruelle du Port 4

CADEAUX UTILES
25 °/o de rabais

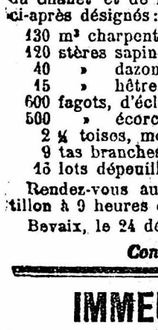

LIQUIDATION DE
petits meubles
ÉTAGÈRES
à
musique, livres
et
COINS
Séchoirs, Guéridons
Pupitres à musique
Sellettes pr bustes
petits bancs, etc.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION
BOCK-BIER
de la Brasserie Müller
20 c. la bouteille

Choix considérable de

FOURRURES

EN TOUS GENRES

Exposition et salon d'essayage au 1er étage

GROS

DÉTAIL

„Au Tigre Royal"

FORT ESCOMPTE

Se recommande, **H. MORITZ-PIGUET.**

C'est toujours à la boucherie

Berger-Hachen

32, Rue des Moulins, 32

que Mesdames les ménagères trouveront, aux prix les plus avantageux, viande de gros bétail, 1re qualité, à 65, 75 et 85 cent. le demi-kilo; veau, 70, 80 et 90 cent. le demi-kilo; porc, à un prix raisonable.

c. o. **Se recommande.**

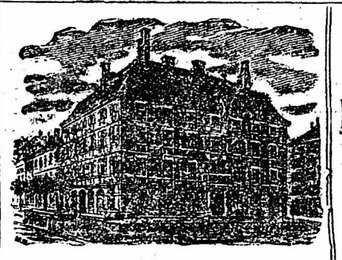

Maison spéciale
pour les articles:
PORCELAINE
CRISTAUX
VERRERIE
Articles de ménage et fantaisie
Escompte 5 °/o au comptant

D. BESSON & Cie
8, Place du Marché, 8

DÉPOT DE BRODERIES

RUE POURTALÈS 2 — Arrêt du tramway

Etrennes utiles, élégantes et bon marché:

Robes et **Blouses** brodées dans tous les tissus. — **Services à thé** et **Ouvrages chinois**, riche broderie sur toile fil en blanc. **Chemises, Sous-tailles, Mouchoirs, Pochettes,** etc. — **Pèlerines, Boas** et **Echarpes,** nouveauté parisienne.

Toujours: **Prix de fabrique.**

Chaussures

14, RUE SAINT-HONORÉ - NEUCHATEL

Choix considérable de

CHAUSSURES

pour la saison, des Maisons
C.-F. Bally, Strub, Glutz & Cie, etc., etc.
vendues à des prix très modérés

CAOUTCHOUCS des meilleures marques

Graisses, Cirages, Crèmes, Lacets

Atelier dans la maison pour fabrication de chaussures sur mesures et réparations.

Se recommande,

J. KÆSER-LEPRINCE, cordonnier

Réparation de Caoutchoucs et Snow-Boot

Maison spéciale pour les Cafés

„MERCURE"

Chocolats Suisses et Denrées coloniales

Plus de 80 succursales en Suisse

Vente du Nouvel-An

Dans l'intention de fournir à nos clients l'occasion de faire à très bon compte leurs

achats de Nouvel-an

nous délivrerons, malgré le bas prix de nos articles, à partir de **lundi 28 courant** jusqu'à **samedi 2 janvier 1909** inclusivement un

nombre double de timbres-escompte

Très peu d'articles sont exceptés de cette faveur.

KUFFER & SCOTT

Place Numa Droz
NEUCHATEL

ÉTRENNES

LINGERIE
Chemises - Pantalons - Sous-tailles
TOILERIE
Nappages - Mouchoirs - Pochettes
Nappes à thé - Tabliers fantaisie - Jupons blancs
Robes et Blouses brodées - Plumetis - Mousselines
BRODERIES DE SAINT-GALL
Dentelles de Bruges et Tacro-Tenerife
Parures de lingerie broderie main
Chemises pour Messieurs - Cols - Manchettes
Rideaux - Stores - Brise-bise
COUVERTURES ET TAPIS DE LIT
BAZINS POUR ENFOURRAGES - LAYETTES - ARTICLES POUR BÉBÉS
TROUSSEAUX COMPLETS
LINGE DE CORPS — LINGE DE MAISON

1909

GRAND BAZAR SCHINZ MICHEL & Co
PLACE DU PORT NEUCHATEL

BEAU CHOIX
d'articles de ménage
pour cadeaux

Bouilloires en nickel, cuivre rouge avec garnitures laiton, genre anglais, cuivre à patine ancienne, vieux laiton.
Cuivres jaunes brillants de Hollande: Bouilloires, Réchauds, Théières, Crémiers, Ecritoires, Cache-pots, etc.
Cafetières à circulation.
Cruches à eau, à vin, à sirop.
Seaux à biscuits.
Ramasse-miettes.
Saladier cristal avec monture métal.
Plateaux de tous genres.
Coutellerie, Christofle, Ruolz.
Réchauds de table.

Meubles de jardin et de véranda en jonc, fer, bois, etc. Pliants et chaises longues en toile et en rotin.

Beau choix de cristaux et articles en acajou, montés en bronze Empire, Louis XVI, tels que Jardinières, Baguiers, Cendriers, Encriers, Plumiers, Bonbonnières, Classeurs, etc., etc.

Articles de chauffage Chenets et Galeries de cheminée en cuivre poli ou fer. Beaucoup de nouveautés.
Pare-étincelles, Porte-pelles et pinces, garnis et non garnis.
Soufflets, Balais, Ecrans, Seaux et Pelles à charbon.
Caisses à bois en chêne et noyer, Tôle vernie imitation catelles.
Caisses à coke, métal, modèles nouveaux.

Choix très complet et très varié de jouets

Jouets à ressort Chemins de fer à tous prix. Bateaux de 1 fr. 50 à 23 fr. 50. — Torpilleurs japonais à amorces, à décharge automatique. — Torpilleurs plongeant automatiquement sous l'eau. — **Automobiles,** plusieurs nouveautés, de 75 c. à 27 fr. — Jouets mécaniques amusants: L'âne récalcitrant, le Tut-Tut du gros Lehmann, les Autos-jumelles, le Singe grimpeur, Joueurs de Diabolo, etc., etc.

Toujours beaucoup de nouveautés

En suite du changement de locaux, en perspective, il ne paraîtra pas cette année de catalogue général.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Champagne Pernod
Champagne Bouvier
Champagne Mauler
chacun à 3 fr. la bouteille
Champagne Neuville
à 3 fr. 50 la bouteille

Petit fourneau
catelles, à vendre. Rue Louis Favre 12, rez-de-chaussée.

Mme STAUFFER
rue de l'Hôpital

BELLE SOIERIE
Soie blanche lavable pour blouses et robes

LAVALIÈRES
et
grandes cravates noires

BONNE BRODERIE
et festons soignés pour trousseaux

ÉTRENNES UTILES

Formes mobiles pour chaussures, **se réglant à volonté, s'adaptant à toutes les chaussures. — Une seule paire suffit.** Maintiennent la chaussure et l'empêchent de se déformer.

Prix 3 fr. 50 la paire.

G. PÉTREMAND, bottier, Moulins 15, NEUCHATEL

Magasin Ernest MORTHIER
Rue de l'Hôpital Neuchâtel *Téléphone n° 234*

CHAMPAGNE suisse et français

Vins fins de Bourgogne et de Bordeaux. Vins de Malaga, Madère, Porto, Marsala, Frontignan, Tokay, etc.

Cognacs véritables, Chartreuse du Couvent, Bénédictine, Whisky, Liqueurs de de Wynand-Fockink et de Marie Brizard, Kirsch, etc.

PAPETERIE MODERNE

Rue des Epancheurs 11 - **NEUCHATEL** - Place Purry

NOUVEL-AN — — NOUVEL-AN

Grand choix dans les articles ci-dessous:

ALBUMS EN TOUS GENRES

Articles souvenirs, fantaisie, porcelaines - Cachets et cire de luxe

PAPETERIES FINES, dernières nouveautés

MAROQUINERIE

Buvards, Porte-feuilles, Porte-monnaie, Sacoches, Toilettes de poche

ARTICLES JAPONAIS

Jeux pour enfants - Jeux de société

NOUVEAU** - Animaux articulés pour enfants - **NOUVEAU

Porte-plumes réservoir et autres
BOITES DE COULEURS ET LIVRES A COLORIER

Panneaux décoratifs et bibliques

BIBLES ET PSAUTIERS

Cartes de visite — Livres d'anniversaires

Choix immense de cartes postales et de félicitations pour Noël et Nouvel-An

Jolis livres pour recettes culinaires - Agendas et calendriers pour 1909

Dépôt de Thé

Se recommande, **Vve Bourquin-Champod.**

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer pour Saint-Jean 1909

Rue Louis Favre, 1, 3 et 4 chambres.
Sablons, 3 et 4 chambres.
Parcs, 3 chambres.
Route de la Côte, 2, 3 et 4 chambres.
Rocher, 2 chambres.
Rue du Roc, 2, 3 et 4 chambres.
Cassardes, 3 et 4 chambres.
S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat. c.o.

A louer pour le 24 juin, rue du Seyon 26, 1er étage de 5 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Ch. Wasserfallen, même maison. c.o.

A LOUER

pour Saint-Jean 1909, bel appartement de 4 pièces, chambre de bonne et dépendances. Gaz, électricité. Belle vue. — S'adresser Evole 22, 1er étage.

A louer pour Saint-Jean

appartement de 5 pièces et chambre de bonne, balcon et dépendances. Cité de l'Ouest 5, 1er étage. S'adresser au rez-de-chaussée, chez M. A. Perregaux-Ramseyer. c.o.

Pour cas imprévu à remettre tout de suite ou époque à convenir un joli appartement aux Parcs. — Demander l'adresse du n° 568 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Parcs 125. A louer petit logement exposé au soleil, 3 chambres, cuisine et dépendances, jardin. c.o.

PESEUX

A louer joli petit appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, bien situé. S'adresser au magasin de M. S. Masoni. H 6932 N

Pour Saint-Jean, à Bel-air-Mail, beau logement de cinq chambres, chambre de bain, lessiverie, jardin. **Etude Bonjour, notaire.**

A louer dès 24 juin 1909, Quai Suchard, logement de 3 chambres, terrasse. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Pour cas imprévu, à remettre pour 1er février, Louis Favre 18, logement de 5 chambres, cave et bûcher, pour le prix de 600 fr. — S'y adresser au 1er étage. c.o.

Pour cas imprévu

à louer aux Carrels-Peseux, un bel appartement de 3 grandes pièces, cuisine et toutes dépendances. Véranda, eau, gaz, électricité, jardin. Loyer annuel: 495 fr. S'adresser Etude A. Vuithier, notaire, Peseux.

A louer beau logement de deux chambres, etc. S'adr. Boine 10. c.o.

A LOUER

pour le 24 juin 1909, un appartement de 7 pièces, cuisine et dépendances, dans la partie est de la ville.

Pour le 24 juin 1909 ou époque à convenir, rue du Môle, rez-de-chaussée de 5 pièces, cuisine et dépendances. Conviendrait particulièrement pour bureaux. S'adresser Etude P. Jacottet.

Dans bâtiment neuf, vis-à-vis des Zigs-zags. Beaux logements de 3 et 4 chambres, chambre de bonne, gaz, électricité, bains, buanderie, séchoir. Prix modérés. Etude Brauen, notaire Hôpital 7.

Beau logement confortable, bien exposé, de 6 pièces, cuisine et toutes dépendances est à louer pour le 24 juin 1909. Buanderie et séchoir. Balcon, belle vue et jouissance du jardin. Eau, gaz, électricité. S'adresser rue de la Serre 2, 1er étage. co.

A louer, dès 24 juin 1909 ou plus tôt, faubourg de l'Hôpital, beau grand magasin dans maison neuve. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

SAINT-JEAN 1909

A louer, dans construction neuve, près de la nouvelle route de Maillefer et à proximité de deux lignes de tramways, de beaux logements de 3 et 4 chambres, salle de bains et toutes dépendances, véranda, chauffage central, gaz, électricité et jouissant de tout le confort moderne et d'une vue très étendue. S'adresser à Edouard Basting, Port-Roulant 30.

Port-Roulant

A louer immédiatement ou pour époque à convenir un appartement de **5 chambres** et dépendances, jouissant de tout le **confort moderne. Jardin. S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c.o.

On offre à louer sur les quais, à l'Evole, et pour le 24 juin prochain, un bel appartement de huit pièces et dépendances, chambre de bains, buanderie, eau, gaz, électricité, chauffage central. S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

Etude A.-N. Brauen, notaire
HOPITAL 7

A louer, entrée à convenir:

Tertre, 2 chambres.
Château, 2 chambres.
Rocher, 3 chambres.

Dès 24 mars 1909:

Temple-Neuf, 3 chambres.

Dès 24 juin ou plus tôt:

Quai des Alpes, 5 ou 6 chambres, bains, gaz, électricité, buanderie.
Faubourg du Lac, 6 chambres.

Dès 24 juin 1909:

Saint-Honoré, 5 à 7 chambres.
Colombière, faubourg de la Gare, 3, 4 et 5 chambres; électricité, gaz, véranda, buanderie, terrasse, jardin.
Quai Suchard, 4 chambres, buanderie.
Gibraltar, 4 chambres.
Parcs, 3 chambres.
Rue Louis Favre, 3 chambres.
Temple-Neuf, 4 chambres.

A louer pour Saint-Jean 1909, Place des Halles 5, 1 logement, 3me étage, de 4 chambres et dépendances. c.o.

VILLA A LOUER

dès 24 juin ou plus tôt, 11 chambres, bains, électricité, véranda, terrasse, jardin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer
pour le 24 juin
un logement de 7 belles pièces et vastes dépendances, de préférence à petite famille tranquille. S'adresser à M. Rœsler, pasteur, Beaux-Arts 11, 2me.

A louer pour Saint-Jean, rue du Concert 2, le 3me étage de 5 chambres et dépendances. S'adresser au locataire.

CHAMBRES

Chambre à louer, 2me étage, 25 fr. par mois, électricité si on le désire. Terreaux 3, 2me. c.o.

Belle chambre meublée, électricité, belle vue, soleil. Rue du Roc 2, 2me étage à droite. c.o.

Crêt du Tertre 4

Chambre à monsieur tranquille. c.o.

Chambre meublée pour monsieur rangé. Concert 4, Mme Falcy. c.o.

Chambre à louer, meublée ou non, avec cuisine si on le désire. Sablons 24.

Belles chambres avec pension sont disponibles dès le 1er janvier. — On prendrait aussi quelques pensionnaires pour la table. — A la même adresse on demande des écritures à faire. — Demander l'adresse du n° 615 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolie chambre meublée. Electricité. Evole 35, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

Jolie chambre meublée indépendante. Faubourg 13, 1er étage. c.o.

Chambres meublées, Faubourg du Lac 21, 1er étage.

Chambre meublée à louer, 20 fr. par mois. Beaux-Arts 13, 3me à droite. c.o.

Jolie chambre meublée, Halles 5, 2me étage. c.o.

Belles chambres meublées à 15 et 20 fr. Fg de la gare 21b, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour Saint-Jean 1909, au centre de la ville, un
BEL ATELIER
conviendrait pour **peintres-dessinateur** ou **industriel quelconque.** Pour tous renseignements s'adresser case postale 5821. c.o.

Beau magasin

avec grande devanture à louer, rue Saint-Honoré. Entrée: 24 juin 1909. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Magasin à louer

à la rue du Seyon. Belle vitine. S'adresser à **MM. James de Reynier & Cie,** à Neuchâtel.

A louer, rue Pourtalès, **belle grande cave, sèche et bien éclairée,** pouvant servir comme dépôt. — **Etude Bonjour, notaire.**

A louer grande cave. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

DEMANDE A LOUER

AVIS

Un monsieur seul cherche aux environs de la ville (ouest), chez un propriétaire où il serait seul locataire, un appartement moderne et confortable avec chauffage central, de 4 pièces avec les dépendances d'usage et jouissance du jardin, si possible pour la Saint-Jean 1909. — Prière d'adresser les offres sous les initiales B. D. poste restante gare Neuchâtel.

Un ménage de trois personnes cherche, pour **Saint-Jean 1909,** bon logement de 4 pièces et toutes dépendances. Demander l'adresse du n° 626 au bureau de la Feuille d'Avis.

Deux dames soigneuses cherchent
LOGEMENT
de 3 à 4 chambres dans le bas de la ville, pour Saint-Jean 1909. — Adresser offres avec prix, Môle 10, 3me. c.o.

OFFRES

JEUNE FILLE

parlant allemand et français, cherche place pour seconder la maîtresse de maison. S'adresser à M. Bader, Hôpital 6.

PLACES

On demande une gentille
JEUNE FILLE
désirant apprendre l'allemand, pour une bonne maison particulière, dans petite ville de la campagne. Bon traitement et agréable vie de famille assurés. Ecrire à F. A. 625 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche
une fille
parlant français, pour aider au ménage. — S'adresser à Mme Lutz, Premier-Mars 6, à droite.

On demande pour tout de suite une
JEUNE FILLE
connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Demander l'adresse du n° 511 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

La Famille, bureau de placement, Treille 5, offre et demande cuisinières, femmes de chambre, sommelières et filles de ménage.

EMPLOIS DIVERS

Personnel

pour hôtels, magasins et maisons particulières à placer. Karl Amiet, ancien instituteur, bureau de placement, Olten.

JEUNE HOMME

16 ans, très robuste, cherche place dans une honorable famille où il aurait l'occasion d'apprendre le français. De préférence chez un bon agriculteur où il pourrait aider aux travaux de campagne. Ecrire sous chiffre **H 1764 U à Haasenstein & Vogler, Bienne.**

JEUNE HOMME

de 18 à 20 ans, trouverait place pour commencement de janvier. Il devrait soigner deux vaches et les chevaux. — Occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser à J. Meyer-Trachsel, Emmenbrücke près Lucerne.

Monsieur, 23 ans, désire place dans magasin ou bureau pour n'importe quel emploi.
Demander l'adresse du n° 614 au bureau de la Feuille d'Avis.

Un négociant sérieux désire entrer comme
associé ou intéressé
dans une maison de commerce de la ville ou environs, si possible denrées coloniales. Pour renseignements s'adresser à l'Etude de Emile Barbezat, avocat et notaire, Neuchâtel, Terreaux 8.

PERDUS

Perdu, vendredi soir, entre 6 h. ¼ et 7 heures, depuis la rue des Epancheurs, en passant par la place de l'Hôtel-de-Ville et le faubourg de l'Hôpital, jusqu'au n° 19, une
fourrure jaune
bison, avec 6 petites queues noires. Prière de la rapporter, contre récompense, au faubourg de l'Hôpital 19, 3me étage.

Perdu, jeudi le 24 décembre 1908, entre Boudry et Bevaix,
un cric
marqué S. Wittwer. Prière de le rapporter contre récompense à Samuel Wittwer, voiturier, Neuchâtel.

A VENDRE

AU FAISAN DORÉ

10, rue du Seyon, 10

COMESTIBLES

J'ai l'avantage d'annoncer à ma nombreuse clientèle et au public en général, que comme les années précédentes, je suis des mieux assortis en vue des fêtes de

NOUVEL-AN
EN
Volaille de Bresse

marchandise de toute première qualité, telle que

Poulets — **Dindes**
Poulardes — **Pigeons**
Chapons — **Faisans**
Oies — **Poules à bouillir**
Canards — **Canards sauvages**

LIÈVRES D'ALLEMAGNE - LAPINS FRAIS DU PAYS

Jambons Pic-Nic - Salamis vrai milanais - Charcuterie de campagne
Saucissons de Gotha

TERRINES DE FOIE GRAS

Grand choix de conserves de légumes, viandes et fruits assortis

Mont-d'Or à 70 ct. la livre
FROMAGES DE DESSERT

Oranges, depuis 2 fr. 50 le cent - Mandarines - Marrons de Naples

VINS FINS ET LIQUEURS ASSORTIS
Champagnes Bouvier, Jordan, Pernod, Mauler, Moët & Chandon
ASTI 1re MARQUE

On se charge de la préparation et de la cuisson de toutes volailles

Fort rabais pour Matchs et Sociétés

Réexpédition au dehors — Service à domicile — Téléphone 554

Se recommande, **P. MONTEL.**

Jeune vache

prête au veau, à vendre. S'adresser à Joseph Charrière, Valangin.

JUMENT

Faute d'emploi, à vendre ou à mettre en pension une bonne jument. — Demander l'adresse du n° 619 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre, faute d'emploi, une
pétroleuse
à huit flammes, à l'état de neuf, pour 25 fr. — S'adresser chez M. Wasserfallen, Châtelard 8, Peseux.

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES HYGIÉNIQUES
double fond avec fourrure
pour personnes souffrant du **froid** et du **rhumatisme**
— LÉGER ET CONFORTABLE —

CH. KOCH, Bottier, SEYON 26
Maison de confiance fondée en 1872
Magasin bien assorti - Grand choix pour l'hiver - Prix avantageux

Confiserie-Pâtisserie
L's EICHENBERGER
TRAITEUR
12, SEYON, 12 — Téléphone 408

A l'occasion des Fêtes

Vol au vent soigné. — **Tourtes variées.**
Pâtés et ramequins. — **Glaces en tous genres.**
Galantine de volaille. — **Vacherin glacé.**
Aspics de foie gras. — **Bombe glacée.**
Pâtés froids. — **Pièces à la crème.**
Poulets rôtis. — **Vacherin vermicelle.**

PLAT DE CUISINE SUR COMMANDE
On se charge d'apprêter et cuire la volaille

PETITS FOURS ASSORTIS

BISCOMES: noisettes, amandes et miel

Grand choix de
Cartonnages et Articles pour Arbres de Noël
Se recommande.

James ATTINGER
Librairie-Papeterie - Neuchâtel

LIVRES POUR ÉTRENNES

Ouvrages pour adultes
pour la jeunesse, pour l'enfance

Ouvrages religieux et d'édification
Bibles, Psautiers, Livres pour anniversaires, etc.

ALBUMS D'IMAGES, GENRES DIVERS
Albums pour timbres-poste

Demander le catalogue d'étrennes pour 1909

Le meilleur assortiment de
VINS ET LIQUEURS
se trouve chez
Cosimo Zullo, Moulins 23-25
Téléphone 687

OUVERTS ET EN BOUTEILLES
FINS ET ORDINAIRES
ETRANGERS ET DU PAYS

SPÉCIALITÉ:
Champagne «Zullo» au Muscat — Asti Spumante
Chianti — Bordeaux — Liqueur Strega — Vermouth
Malaga — Marsala, etc.

On porte à domicile — Prix modérés

Noël! Nouvel-An!

MAGASIN
E. KNECHT
Rue du Seyon - NEUCHATEL - Rue du Seyon

Belle Exposition de Tableaux à l'huile
Gravures, Panneaux et Chromos

Cadres photographie et Cadres de famille
dans tous les prix et tous les formats
des meilleures maisons de Paris, Vienne, Stuttgart, Berlin, etc.

Grand choix de petits cadeaux depuis 1 fr.

Atelier spécial pour l'encadrement
JOLIES GLACES dans tous les styles

Gratis
jusqu'à fin décembre 1908

TOUT ABONNE NOUVEAU
A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
POUR L'ANNEE 1909
recevra **gratuitement** le journal dès maintenant à la fin de l'année

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la **Feuille d'Avis de Neuchâtel** *et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.*

Franco domicile à Neuchâtel par la poste		*Franco domicile en Suisse*	
du 1er janvier au 31 mars	fr. 2.25	du 1er janvier au 31 mars	fr. 2.50
» » » 30 juin	» 4.50	» » » 30 juin	» 5.—
» » » 31 décemb.	» 9.—	» » » 31 décemb.	» 10.—

(Biffer ce qui ne convient pas)

Adresse bien exacte
Nom: .....
Prénom et profession: .....
Domicile: .....

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe **non fermée,** affranchie de 2 cent., à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel,** à Neuchâtel. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Sur demande, les nouveaux abonnés recevront le commencement du feuilleton et l'horaire.

Librairie-Papeterie T. SANDOZ-MOLLET Rue du Seyon
Succ. de Veuve U. GUYOT

Grand choix de livres pour Étrennes
ALBUMS D'IMAGES POUR ENFANTS
Albums pour cartes postales et timbres-poste
Buvards, Portefeuilles, Portemonnaies, etc.
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Nouveautés de fin d'année
Psautier, textes bibliques et livres d'anniversaires
JOLI ASSORTIMENT DE PAPETERIES EN TOUS GENRES ET TOUS PRIX
Immense choix de cartes postales et cartes de félicitations pour Nouvel-An

Abonnements à tous journaux politiques et de modes et à toutes publications périodiques. — Vente au numéro de tous les journaux quotidiens et périodiques principaux

LIQUEURS HYGIÉNIQUES SUPÉRIEURES
CHERRY-BRANDY
CERISETTE
2 fr. 50 la bouteille d'origine
ET
CREME DE KIRSCH
2 fr. 70 la bouteille d'origine
SEULS FABRICANTS:
KÜBLER & ROMANG - TRAVERS
— MAISON FONDÉE EN 1863 —
Dépôt pour Neuchâtel: MM. SEINET FILS

Tapis et Linoleums
Spécialités de la maison
SPICHIGER & Cie
RUE DE L'HOPITAL - RUE DU SEYON 5

DEMANDES A ACHETER

On demande à acheter d'occasion
2 petits fourneaux
en catelles. — S'adresser Poudrière 14.

On désire acheter d'occasion une
caisse enregistreuse
J. Surber, poste restante, Genève.

Boucherie chevaline

demande continuellement des chevaux pour abatage. On se rend à domicile pour traiter et pour abattre.
Se recommande,
E. MOULIN
Neuchâtel

AVIS DIVERS

SPORTS D'HIVER

Chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix

Les billets de **simple course** délivrés en **trafic interne Yverdon-Sainte-Croix,** les 1er et 2 janvier 1909, seront valables pour **le retour** jusqu'au **4 janvier.**

Exploitation du chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix.

J'avise mon honorable clientèle et le public que j'ai transféré mon atelier de
Cordonnerie populaire
A LA
GRAND'RUE 5 (ancien atelier de M. Steiner)

Je me recommande pour la chaussure sur mesure et les ressemelages et raccommodages. — Service prompt et soigné. Prix modérés.
Se recommande,
G. LINDER
Dépôt de caoutchoucs en lisière

A la Chaussure Moderne

Henri ROBERT

NEUCHATEL - Place de l'Hôtel-de-Ville - NEUCHATEL

A l'occasion des fêtes

CHOIX CONSIDÉRABLE DE CHAUSSURES

pour Dames, Messieurs et Enfants

à des prix excessivement avantageux

Souliers feutrés - Pantoufles

GUÊTRES EN DRAP ET FEUTRE

de toutes nuances

Caoutchoucs et Snow-Boot

depuis le meilleur marché au plus cher

Spécialité d'articles américains en doubles semelles pour la saison

TÉLÉPHONE 764

Se recommande, H. ROBERT

N.-B. — Un splendide calendrier est offert à chaque acheteur

A vendre

une vache

au choix sur trois. — S'adresser à Fritz Kaltenrieder, Chaumont.

AVIS

POUR NOUVEL-AN

Aux personnes désireuses de faire un cadeau utile et toujours apprécié, je recommande mes savons de toilette extra surfins, en cartonnages de luxe, ainsi que mes extraits de parfums, à des prix réellement avantageux.

L. SOLVICHE

Place des Halles 8

L.-F. LAMBELET & Cie

28, faubourg de l'Hôpital, 28

— NEUCHATEL —

HOUILLE ET COKE

pour

chauffage domestique

Houille morceaux.
Houille grosse braisette lavée.
Anthracite belge, 1re qualité.
Anthracite St-Amédée de Blanzy.
Briquettes de lignite.
Petit coke lavé de Blanzy.
Coke lavé de Blanzy pour chauffage central.
Grelats comprimés (boulets).

Prompte livraison à domicile

Expédition directe des mines par vagons complets

TÉLÉPHONE 139

Malaga - Madère

à 1 fr. 30 la bouteille

Marsala

Sherry

Porto

Marque Misa et autres

Se recommande,

J. HECKLE, comestibles

3 PLACE PURRY 3

(Ci-devant rue du Bassin 6)

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Bonnes pommes de terre

à 7 centimes le kilo

Chaussures d'hiver

pour intérieur et sortie

Modèles très avantageux

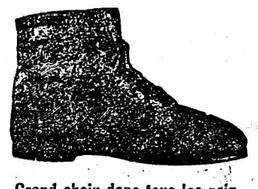

Grand choix dans tous les prix

G. PÉTREMAND

15, rue des Moulins - NEUCHATEL

Catalogue illustré gratis

Papeterie-Maroquinerie J. BRANDT-L'ÉPLATTENIER

JOLI CHOIX EN MAROQUINERIE

Porte-plumes réservoir, 1re marque

Escompte 5 % au comptant

Cadeaux Utiles

GUYE-ROSSELET

TREILLE 8 - Téléphone 847

Articles de voyage, Maroquinerie

MALLES - VALISES - SACS DE VOYAGE

MALLETTES avec ou sans nécessaires

Sacs et Boîtes à bijoux, Boîtes à gants, à cravates, mouchoirs, cols et manchettes

TROUSSES DE VOYAGE garnies ou non

Buvards, Albums, Porte-musique, Nécessaires à coudre, Portefeuilles
Etuis à cigares et cigarettes, Portemonnaie

COUVERTURES DE VOYAGE ET CHALES

Pharmacies, Flaconniers, Manicures

TRES GRAND CHOIX DE SACS DE DAMES

BROSSERIE FINE ET ARTICLES DE TOILETTE

Ceintures - Parapluies - Cannes

Magasin du Printemps

RUE DE L'HOPITAL

Mise en vente

d'une série de	Blouses	chaudes.	Fr.	3.—
» » »		lainage.	»	6.—
» » »	Matinées	Pyrénées.	»	6.—
» » »	Robes de	chambre.	»	8.—
» » »	jolis	Jupons.	»	5.—
» » »	Paletots	hiver.	Fr. 5 et	10.—

Coupons robes de fin d'année

Très bas prix

Coupons de soieries, velours et tissus meuble pour ouvrages et coussins

Vient d'arriver un nouveau choix de

BLOUSES LAINAGE ET SOIE BRODÉES

non confectionnées. — Prix très avantageux.

CAPOK pour intérieur de coussins

LAITERIE MODERNE, rue du Trésor 2b

3000 KILOS DE FROMAGE

Fromage d'Emmenthal 1re qualité, pour Fondue, à 1 fr. la livre
Fromage de la Brévine fin, gras, pour Dessert, à 1 fr. la livre
FROMAGE DU JURA, à 95 ct. la livre

ON PORTE A DOMICILE - *Fort rabais par pièce de 30 kg.* - TÉLÉPHON

Se recommande, **R.-A. STOTZER**

Bonneterie - Jeanne GUYOT - Mercerie

Epancheurs 2 - **NEUCHATEL** - Epancheurs 2

ÉTRENNES UTILES

Mouchoirs de poche, coton, initiales brodées	*la douz.*	*2.95*
» » *batiste coton, ourlets à jour et initiales brodées*	»	*3.50*
» » *batiste pur fil, ourlets à jour*	»	*4.95*
» « *batiste pur fil, ourlets à jour, initiale brodée avec médaillon*	»	*7.95*
Grand choix de sacoches en cuir et en perles en cuir	*depuis*	*1.50*
en perles	»	*1.95*
Beau choix de cache-cols en soie et en velours pour messieurs	»	*2.50*
Parures peigne pour garniture de cheveux, simili écaille	»	*1.75*
Gants peau blancs, couleur et noirs, pour dames à 1.95, 2.25, 2.95, 3.50 et 4.50 en cuir de Russie		
Très grand choix en tabliers pour enfants, genre Kimono à manches	*depuis*	*1.95*
	»	*1.50*
Tabliers fantaisie et ménage, pour dames	»	*0.95*

A l'occasion des Fêtes de fin d'année

Le magasin R. FALLEGGER

22, rue de l'Hôpital, 22

est bien assorti en Nouveautés

RUCHES, JABOTS, NŒUDS, COLS EN GUIPURE ET FANTAISIE, A TOUS PRIX

Echarpes en soie et en laine, Sorties de bal
Foulards, Pochettes en soie et en coton, Tabliers

Grand choix de : Réticules, Sacs de cuir, Portemonnaies, Sautoirs, Broches

NÉCESSAIRES A AIGUILLES, CASSETTES A OUVRAGES GARNIES

PELOTES et diverses fantaisies

GANTS DE PEAU, glacés, fourrés, laine, soie

Choix immense en Ceintures noires et fantaisie, élastique et ruban pour ceintures noir et couleur. BOUCLES de ceintures

Toujours bien assorti en garnitures, à tout prix

GRAND CHOIX DE CORSETS DROITS

d'une bonne marque

SE RECOMMANDE

10 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'HOTEL DE NIORRES

PAR

ERNEST CAPENDU

Celui-ci l'ouvrit avec étonnement d'abord; puis, après avoir lu quelques lignes, il parcourut le cahier avec une avidité fiévreuse.

— Eh bien! reprit M. Lenoir, vous le voyez, ces deux jeunes gens, après avoir mené durant de longues années la conduite la plus folle, et après s'être livrés aux dissipations les plus insensées, ne possèdent plus aujourd'hui que des dettes énormes. L'agent qui m'a fait ce rapport en garantit la véracité, et j'ai tout lieu de le croire parfaitement exact. Depuis plusieurs mois MM. d'Herbois et de Renneville sont poursuivis par des créanciers impitoyables, et menacés, s'ils ne parviennent à payer leurs dettes, de voir leur carrière entravée et l'honneur de leur nom étrangement compromis. Or, pour éviter la honte et la misère, que d'hommes ne reculent pas devant les actions les plus mauvaises!

— Cela est vrai, murmura le conseiller en rejetant le cahier qu'il venait de froisser avec horreur.

— A quelle époque les futurs mariages ont-ils été définitivement arrêtés? demanda le lieutenant de police; le savez-vous?

— Oui. Mon fils, l'évêque, m'a dit que c'était le 26 avril dernier que dans sa maison, à Brest, il avait solennellement fiancé les futurs époux, se réservant, toutefois, de demander mon agrément pour la célébration des mariages, célébration qui devait avoir lieu, mon consentement une fois donné.

— Le 26 avril dernier? répéta M. Lenoir.

— Oui, Monsieur; je suis certain de cette date.

— Et la mort de votre premier fils, de sa femme et de ses enfants a lieu?

— Le 6 mai.

— Ainsi, c'est dix jours après l'union arrêtée entre MM. d'Herbois et de Renneville et vos nièces, que le malheur est entré dans votre famille?

— Cela est vrai! dit encore M. de Niorres en laissant tomber ses bras.

M. Lenoir et M. de Niorres échangèrent un long regard. Chacun deux cherchait évidemment à pénétrer la pensée de l'autre.

— Deux officiers de marine, dit enfin le conseiller au parlement; deux fils de vieille noblesse du Poitou! j'ai peine à croire, et cependant, à défaut de preuves, il y a là des probabilités...

— Permettez, interrompit le lieutenant de police, j'applique toujours l'axiome: « Cherche à qui le crime profite! » Or, il est incontestable que si vos deux nièces héritent de tous les biens de votre maison, ceux qui les épouseront feront une alliance digne d'un prince. Donc, si MM. d'Herbois et de Renneville leur sont fiancés, MM. d'Herbois et de Renneville profiteraient de leur immense fortune, et payeraient facilement leurs dettes... à moins que nous ne nous trompions encore, et que l'une de vos nièces eût inspiré à quelque autre une passion intéressée... ou que, ainsi que je vous le disais, il existât quelque membre inconnu... ou non avoué de votre famille.

— Il n'existe personne dans cette condition, dit brusquement M. de Niorres; je croyais vous l'avoir affirmé.

— Cela est vrai, Monsieur; aussi n'était-ce qu'une supposition nouvelle.

M. de Niorres se leva.

— Résumons, dit le lieutenant de police; vous allez confier votre petit-fils à Saint-Jean?

— Oui, dit le conseiller en soupirant.

— Vous seul connaîtrez le lieu de refuge?

— Ni ma fille, ni mon gendre, ni ma bru, ni ma belle-sœur, ni mon frère ne seront mis dans le secret.

— Bien. A quelle heure Saint-Jean partira-t-il?

— De dix heures à minuit.

— A partir de dix heures, deux agents seront prêts à le suivre sans qu'il puisse se douter de cette surveillance, et si vous voulez bien venir me trouver ici après-demain à pareille heure, vous aurez connaissance du premier rapport que j'aurai reçu.

Le conseiller au parlement s'inclina pour prendre congé.

— Je crois, dit M. Lenoir, qu'il est convenable de violer l'étiquette aujourd'hui. Si je vous reconduisais jusque dans la cour de l'hôtel, votre présence serait trop remarquée, et nous devons nous garder de donner l'éveil.

— C'est mon avis, répondit M. de Niorres. A après-demain donc, et Dieu veuille que d'ici là je ne sois pas contraint à venir vous faire une visite nouvelle.

Les deux hommes se saluèrent et le conseiller au parlement sortit lentement du cabinet du lieutenant de police.

XII

M. Pick

— Le vicomte et le marquis sont-ils réellement coupables? se dit M. Lenoir demeuré seul dans son cabinet. Tout le fait supposer! Cependant, ce que M. de Suffren disait d'eux hier!... Que croire dans cette ténébreuse affaire? Les crimes sont là patents, irrécusables! Ils crient vengeance! Et cette lugubre histoire qui se répand déjà parmi le public! Porter accusation contre deux gentilshommes, c'est décrier la noblesse au moment où le tiers-état relève une tête envieuse, où le peuple ne demande qu'à fouler aux pieds les titres et les parchemins!... Ne pas les accuser quand tous les soupçons planeront sur eux, c'est donner gain de cause à ceux qui crient à la partialité en faveur des classes privilégiées, c'est ameuter tous les esprits déjà si montés contre mon administration, contre la justice du roi!... Quel parti prendre?

M. Lenoir se frappa le front avec une expression manifeste d'inquiétude et de mécontentement.

— C'est comme cet enlèvement de la «jolie mignonne», reprit-il après un moment de silence; une autre affaire tout aussi nébuleuse! Encore un gentilhomme peut-être à accuser!... Mais celui-là est puissant! Est-ce lui l'auteur de cet attentat?... Voyons ce que disent ces rapports!

Et M. Lenoir courut à son bureau, il fouilla avec une activité fébrile au milieu d'une collection de dossiers placés sur le meuble, et, se saisissant de deux cahiers, il revint près de la fenêtre.

— Jacquet se trompe-t-il ou m'a-t-il trompé? dit-il en feuilletant les manuscrits l'un après l'autre. Pick avait-il raison ou pensait-il m'en imposer? Lequel croire? Deux rapports sur cette affaire Bernard, et tous deux complètement différents, tous deux diamétralement opposés l'un à l'autre!

M. Lenoir froissa les papiers dans ses mains crispées.

— L'un, continua-t-il, accuse le favori, l'ami, l'intime compagnon d'une Altesse... l'autre déclare ce gentilhomme entièrement innocent. Jacquet prétend que la fille du teinturier Bernard a été enlevée pour servir à une intrigue ourdie avec une hardiesse infernale... Pick affirme que l'homme dénoncé par Jacquet est étranger à l'affaire de la «jolie mignonne». Morbleu! je ne me trompe pas cependant, voici bien les deux rapports; ils sont clairs, précis et contradictoires...

Le lieutenant de police frappa vigoureusement de son talon rouge le tapis épais qui recouvrait le plancher.

— Corbleu! fit-il avec impatience, que Jacquet n'a-t-il tort, que Pick n'a-t-il raison! Sévir contre cet homme serait impossible; je renouvellerais la fable du pot de terre contre le pot de fer; je me créerais un ennemi puissant, implacable... et qui sait, avec les intentions que je connais à Son Altesse, ce que le duc peut devenir un jour? Quant à l'affaire de Niorres, tous deux sont unanimes pour accuser, quoique sans preuves matérielles, les deux officiers de marine... Cependant, Pick affirme que le conseiller dissimule dans l'ombre, avec une obstination sans égale, un membre de sa famille qu'il ne veut ou ne peut point avouer... A-t-il tort? Mais, en ce qui touche le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville, son rapport est aussi clair et aussi précis que celui de Jacquet. Il fournit même des preuves incontestables. Morbleu! qu'il les donne, ces preuves, et j'agis en conséquence! Frapper ces deux hommes, après tout, serait possible! Aucune influence redoutable de leur côté; puis avec ces doctrines philosophiques qui abondent et qui farcissent tous les esprits, la punition publique, exemplaire, de deux membres de la noblesse, serait peut-être d'un excellent effet. Ils parlent d'égalité dans leurs écrits... ils seraient satisfaits au moins... Corbleu! on jurerait que le diable en personne se mêle de cette intrigue!

Et M. Lenoir rejeta violemment, sur le bureau, les dossiers qu'il venait de feuilleter. Puis, après avoir réfléchi durant quelques minutes, il se dirigea vers la cheminée et agita l'un des cordons de sonnette retombant de chaque côté du majestueux chambranle. Un valet parut sur le seuil de la porte.

— Pick! dit simplement M. Lenoir.

Le valet disparut aussitôt et le lieutenant de police se laissa retomber sur les moelleux coussins de l'ottomane en laissant errer autour de lui ses regards vagues et pour ainsi dire sans rayons.

La porte que le valet avait fermée se rouvrit doucement sous une pression discrète, et un personnage souple d'allure, léger de démarche, dissimulant sa taille en se tenant presque courbé en deux, se faufila lestement dans le cabinet de M. Lenoir. Ce nouveau venu pouvait avoir trente ans à en juger par l'inspection des traits du visage; mais un portrait détaillé et ressemblant de ce visage semblait une œuvre impossible à accomplir, tant cette physionomie étrange était douée d'une mobilité insaisissable. Un grimacier de profession se fût applaudi de posséder un tel masque et, ici, masque est le mot propre, car il paraissait réellement impossible de croire, en regardant deux fois cette figure, que l'on avait devant soi un seul et même individu.

Tantôt ce visage bizarre était long et étroit comme la lame d'un couteau, tantôt il était large et carré comme s'il eût été écrasé sous l'effort d'une presse. Au premier coup d'œil on le trouvait ovale, au second, il se présentait rond comme une pleine lune. La bouche, les yeux, le nez subissaient également des transformations pareilles, s'agrandissant, se rapetissant, se recroquevillant avec une rapidité inouïe et une facilité merveilleuse. Ce n'était pas une tête formée à l'aide d'une charpente osseuse et recouverte de chair, c'était une véritable boule de gomme élastique, subissant toutes les formes sous toutes les pressions.

Le corps long, maigre, et fluet, d'une ténuité indicible, semblait prêt à se casser à chaque mouvement, à chaque geste. Si la tête eût fait la joie d'un grimacier, le corps eût fait certes l'allégresse d'un clown. Sans doute, M. Lenoir était habitué à cette apparition qui tenait du fantastique, car il ne montra pas le moindre étonnement à l'entrée du personnage.

— Pick? dit-il d'une voix brève.

Celui qui répondait à cette appellation ori-

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Grands magasins AU LOUVRE

rue du Seyon - X. KELLER-GYGER - Neuchâtel

Etrennes très utiles - **NOUVEL-AN** - Cadeaux très pratiques

Voir les étalages!

Voir les étalages!

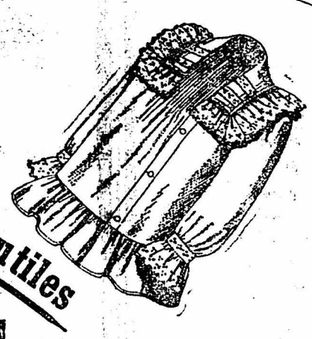

Cadeaux de première nécessité et fort utiles

Vient d'arriver
un nouveau grand choix de
BELLE LINGERIE
en tous genres, bonne coupe et proprement confectionnée

Choix extra pour les fêtes de Nouvel-An

Chemises de jour, **0.95** et **1.25**, bonne qualité **1.75, 1.95, 2.25, 2.50.**
Chemises de jour extra, **avec belle broderie, 3.25, 3.50, 3.75,** broderie madeira, **3.90, 4.25, 5.50, 6.50**
Chemises de nuit, **3.50, 3.90, 4.50, 4.90, 5.50, 6.50, 7.50, 9.80, 10.50**
Chemises de nuit pour messieurs, en couleur et blanche, **3.90, 4.50, 4.90, 5.90, 8.50**
Camisoles de nuit, **2.75, 2.90, 3.50, 3.90, 4.50, 5.50, 8.90**
Caleçons, ouvert et fermé, **1.45, 1.85, 1.95, 2.50, 2.90, 3.50, 3.90, 4.90**

Caleçons réforme extra chauds en drap et jersey

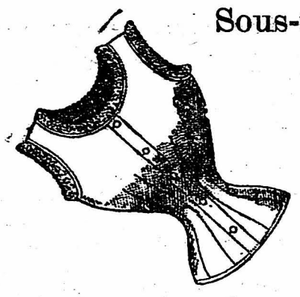

Sous-tailles, **1.65, 1.85, 2.75, 2.90, 3.50, 3.90, 4.25**

Camisoles et caleçons et sous-tailles chaudes en coton et en laine

Grand choix de Lingerie pour enfants
bonne qualité à très bon marché
— **BAVETTES avec broderie** —

Jupons blancs avec bonne broderie
à 2.50, 2.90, 3.90, 4.50, 5.50, 6.80
7.80, 9.80 jusqu'à 18.—
Grand choix de belles broderies de Saint-Gall

Rayons spéciaux pour Toilerie, Lingerie, Literie, Rideaux, Trousseaux

Prix extra pour sociétés et œuvres de bienfaisance

„AU LOUVRE" - X. Keller-Gyger - rue du Seyon, Neuchâtel

MAGASIN
D. BESSON & Cie
8, Place du Marché, 8
Téléphone 308

JOUETS

SERVICES A DINER, BLANCS ET DÉCORÉS
Services à déjeuner, Services de lavabo en faïence

BATTERIE DE CUISINE
en ÉMAIL, ALUMINIUM et en NICKEL

CUILLERS - FOURCHETTES - COUTEAUX

Escompte 5 % au comptant

Volaille de Bresse

Nous avisons notre honorable clientèle, et le public en général, que, comme ces années passées, nous sommes bien assortis en belle

VOLAILLE DE BRESSE EXTRA FINE

Dindes **Poulardes**
Oies **Poulets**
Canards **Pigeons**
Chapons **Canards sauvages**
Faisans **Lièvres**

MONT D'OR 1re QUALITÉ — FROMAGES FINS

ORANGES depuis 2 fr. 50 le cent
MANDARINES ◎ FRUITS SECS ASSORTIS
TÉLÉPHONE 597
Expéditions au dehors *Expéditions au dehors*
Se recommande, **Vve BONNOT**
BONNOT & Cie, succ.
Magasin Evole 1

Prix réduits pour Matchs et Sociétés

Atelier spécial pour la **fabrication** et la **réparation** des instruments à archet. — Violons et violoncelles italiens, tyroliens, etc. **L. KURZ, Saint-Honoré 7, Neuchâtel.**

BAUX A LOYER

La pièce, 20 cent., la douzaine, 2 fr.

En vente au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, Temple-Neuf 1.

A vendre
un pupitre
noyer poli. S'adr. Côte 30. c.o.

PIANO
à vendre, faute d'emploi, Beaux-Arts 26, 2me étage. c.o.

LIQUIDATION

Tous les articles en magasin jusqu'au Nouvel-An, pour cause de changement de local. — Confiserie L. Robert, 7 place A.-M. Piaget.

Travaux en tous genres à l'imprimerie de ce journal

ginale se redressa et se courba avec les mouvements d'un animal appartenant au genre ophidien.

— J'ai lu votre rapport, continua le lieutenant de police.

— Alors, Monseigneur est satisfait? dit Pick avec un sourire gracieux.

— Je n'en sais rien encore, car j'ai des doutes sur sa véracité, en ce qui concerne l'affaire de Niorres.

— Monseigneur insulterait son très humble serviteur en doutant de sa fidélité, dit Pick en se redressant, mais cette fois sans se recourber ensuite.

— Vous accusez de crimes odieux deux gentilshommes, deux officiers de Sa Majesté.

— Hélas! fit l'agent en étouffant un soupir.

— Une telle accusation doit être soutenue par des preuves.

— Je le sais, Monseigneur.

—Eh bien! ces preuves, vous les avez promises.

— Je les aurai!

M. Lenoir se leva vivement.

— Vous aurez des preuves, dit-il à voix basse, que MM. de Renneville et d'Herbois sont les auteurs des empoisonnements commis à l'hôtel de Niorres?

— Oui, Monseigneur! répondit Pick avec une froideur de glace.

— Des preuves palpables, authentiques, pouvant servir en justice?

— Des preuves réelles et indiscutables.

— Coment les aurez-vous?

— Je ne le sais pas encore, mais j'ai la certitude que de nouveaux événements se préparent, j'ai dressé mes plans en conséquence, j'ai tendu mes filets, et j'aurai les preuves que j'ai l'honneur de promettre à Monseigneur.

— Ainsi, dit encore M. Lenoir, ces deux hommes sont bien réellement coupables?

— Ils le sont, j'en réponds!

Le magistrat réfléchit durant quelques instants.

— Et l'affaire Bernard? reprit-il en changeant de ton.

— Aucune nouvelle! répondit Pick.

— On ne peut savoir ce qu'est devenu l'enfant?

— Je n'ai trouvé aucune trace.

— Cependant, il est impossible que sous une administration comme la mienne et dans une ville comme Paris, capitale du royaume, une petite fille disparaisse sans qu'il soit possible de savoir ce qu'elle est devenue.

— Monseigneur veut-il connaître toute ma pensée à cet égard? demanda Pick.

— Parlez! Dites tout sans crainte! fit le lieutenant de police avec vivacité.

— J'ai la persuasion intime et fortement motivée par les recherches auxquelles je me suis livré, continua l'agent, que la disparition de la «jolie mignonne» n'est que momentanée et je crois à une comédie habile jouée par les parents qui désiraient faire des dupes! Cependant, je l'avoue, ceci n'est qu'une opinion qui m'est toute personnelle!

— Alors, s'écria M. Lenoir emporté malgré lui par ses pensées, le rapport de Jacquet est donc faux?

— De toute fausseté, s'il dit le contraire de ce que le mien affirme, répondit Pick.

— L'homme que je vous ai chargé de surveiller?

— L'ami de Son Altesse?

— Oui.

— Entièrement innocent.

— Prenez garde d'égarer ma bonne foi!

— Je n'ai rien à craindre à cet égard, Monseigneur.

M. Lenoir regarda fixement l'agent, puis reprenant la parole et revenant à un autre ordre d'idées:

— Dans combien de temps pouvez-vous me donner les preuves dont vous me parlez relativement à l'affaire de Niorres! demanda-t-il.

— Dans deux fois vingt-quatre heures, répondit Pick sans hésiter.

— Alors, dans quarante-huit heures MM. d'Herbois et de Renneville seront à la Bastille.

— Si je n'apporte pas les preuves demandées, Monseigneur pourra m'y envoyer coucher à leur place.

— C'est ce qui pourrait en effet vous arriver si vous ne justifiez pas la véracité de votre rapport.

— Alors, Monseigneur, je dormirai dans mon lit.

— De quoi avez-vous besoin pour atteindre votre but?

— De rien, Monseigneur, je me charge de tout.

— Très bien, Pick. Il y aura mille livres pour vous si vous réussissez!

M. Lenoir fit un geste et Pick sortit comme il était entré, en disparaissant avec la légèreté d'une ombre.

— Je donnerais mille louis pour que cet homme ne se trompât pas dans ses assertions! dit le lieutenant de police. Qu'il réussisse, lui; que Jacquet étouffe l'affaire de l'enfant volé ou que Pick me donne l'assurance de la comédie dont il parle, que je puisse dire après-demain au roi que l'auteur des libelles est enfermé à la Bastille, j'aurai satisfait tout le monde... En attendant, il faut que je fasse surveiller par quelqu'un d'habile et de sûr, le valet auquel M. de Niorres doit confier son petit-fils. Cet homme est plus important qu'il ne paraît, et ses prétendues visions me semblent de bons et solides témoignages contre lui. Il a dû participer aux premiers crimes, s'il refuse d'être pour quelque chose dans ceux qui restent à accomplir. Je veux voir ce Saint-Jean.

Et sans se lever pour avoir recours au cordon de la sonnette, le lieutenant de police étendit le bras et frappa sur un timbre placé à sa portée. Le même valet qui était déjà venu, entra dans le cabinet.

— Appelez Fouquier, dit M. Lenoir.

XIII

L'avenue de la Reine

Au moment où le lieutenant de police avait sonné pour ordonner que l'on introduisit près de lui M. Pick, le conseiller au parlement, quittant l'hôtel de la rue Maurepas, marchait lentement sur le pavé de Versailles, se dirigeant vers l'avenue de la Reine. Complètement absorbé dans ses pensées, M. de Niorres n'accordait aucune attention à ce qui se passait autour de lui, aussi ne put-il remarquer que, lorsqu'il eut franchi le seuil de l'hôtel, un valet en petite livrée (un grison comme on disait alors, pour désigner un domestique ne portant pas les couleurs de son maître), un valet, qui stationnait de l'autre côté de la rue, s'était détaché de la muraille contre laquelle il se tenait appuyé et s'était mis en marche, réglant son pas sur celui du conseiller.

Ainsi suivi sans qu'il s'en doutât, M. de Niorres avait continué sa route, toujours et de plus en plus absorbé dans ses funèbres rêveries. Où allait-il? Peut-être l'ignorait-il lui-même, lorsque parvenu sur le bas-côté de l'avenue de la Reine, il entendit le murmure de deux voix émues qui le saluaient par son nom, et deux ombres, se projetant devant ses yeux abaissés vers la terre, lui indiquèrent que le chemin lui était barré par la rencontre de deux hommes.

M. de Niorres releva lentement la tête. Le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville se tenaient en face de lui, le chapeau à la main. Sans doute le conseiller reconnut les deux officiers de marine au premier coup d'œil et sans doute aussi les pensées provoquées à leur égard par M. Lenoir surgirent en foule dans son esprit, car il tressaillit brusquement et une rougeur légère envahit ses joues creusées.

— Que me voulez-vous, Messieurs? demanda-t-il d'une voix grave et sévère.

— Monsieur, dit le marquis, vous ignorez sans doute qui nous sommes?

— Non, Messieurs, je ne l'ignore pas, répondit le conseiller.

— Alors, reprit le jeune officier, vous savez également, Monsieur, que nous nous sommes présentés plusieurs fois à la porte de votre hôtel, sans avoir eu l'honneur d'être reçus par vous.

— Des affaires de famille, Messieurs, m'ont privé de cet honneur, répondit M. de Niorres.

— Mais, ajouta le vicomte, c'est précisément d'affaires de famille que nous avons, Monsieur, à vous entretenir.

— Plus tard, Messieurs, je vous accorderai toute mon attention, mais en ce moment...

— Pardonnez-nous notre insistance, dit le marquis, ce que nous avons à vous dire ne souffre aucun retard.

— Je crois que vous vous trompez, Messieurs, car moi, je n'ai rien à entendre.

— Monsieur, dit le vicomte, ne savez-vous donc pas qu'un projet d'union, arrêté sous les auspices même de monseigneur l'évêque, devait faire de nous vos neveux?

M de Niorres s'inclina sans répondre. Il était évident que cet entretien le fatiguait. Cette évidence était même tellement limpide que le marquis sentit le rouge de la colère lui monter au front. Cependant il parvint à se contraindre.

— Monsieur, dit-il d'une voix ferme, il faut que le vicomte et moi, vous parlions sur l'heure.

Le conseiller se redressa de toute la majesté de sa haute taille.

— Je n'ai pas le loisir de vous accorder cet entretien! répondit-il.

— Monsieur, il le faut, je le répète.

— Oui, il le faut, ajouta le vicomte avec impatience, car si, d'une part, nous avons le droit de vous demander la cause du refus qui nous a été fait d'être reçus dans votre maison; de l'autre nous avons le droit également, et ce droit c'est notre amour qui nous le donne, de veiller sur Blanche et sur Léonore et de les préserver de la mort suspendue sur leur tête!

— Monsieur! dit le conseiller avec une violence extrême.

— Nous savons tout! se hâta d'ajouter le marquis. Un hasard nous a révélé ce matin même l'horrible vérité, c'est pourquoi, Monsieur, il faut que nous vous parlions sur l'heure!

Le conseiller était redevenu parfaitement maître de lui-même.

— J'ignore ce que vous voulez dire, répondit-il, et je ne comprends pas l'insistance que vous mettez près de moi...

— Quoi! vous refusez de nous entendre? s'écria le vicomte.

— Je refuse, Messieurs, car les affaires de ma famille me concernent seul.

Le vicomte et le marquis se regardèrent: le conseiller fit un pas en avant pour s'éloigner. M. d'Herbois le toucha doucement au bras.

— Je vous répète, Monsieur, dit-il d'une voix tremblante d'émotion, que nous savons tout, que nous aimons Blanche et Léonore, que la mort qui est entrée dans votre maison les menace sans doute toutes deux, et que nous sommes résolus à tout faire pour leur éviter un danger aussi imminent. Le temps presse, l'heure fatale peut sonner à chaque instant, il faut, Monsieur, que vous vous rendiez à nos désirs. D'ailleurs, on n'éconduit pas ainsi deux hommes de naissance, deux officiers du roi de France et, si ce n'est pas assez de ces titres pour avoir droit à la faveur que nous sollicitons, j'ajouterai que c'est au nom de la Madone de Brest que nous exigeons de vous un entretien immédiat.

M. de Niorres était pâle, mais, en écoutant la dernière partie de la phrase prononcée par le marquis, il était devenu livide.

— La Madone de Brest! balbutia-t-il.

— Oui, répondit nettement M. d'Herbois.

(A suivre.)

Abonnés et lecteurs de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, faites vos achats dans les magasins qui insèrent des annonces dans ce journal

Jouets et Jeux le grand choix se trouve au Grand Bazar Parisien

Halle aux Chaussures

GROS ◎◎ NEUCHATEL ◎◎ DÉTAIL

18, Rue de l'Hôpital, 18

Ancienne maison réputée par son choix immense, ses prix très bon marché et la qualité irréprochable de ses marchandises.

CHOIX IMMENSE

dans tous les genres de

CHAUSSURES

depuis
l'article ordinaire au plus élégant
et dans
toutes les formes désirées

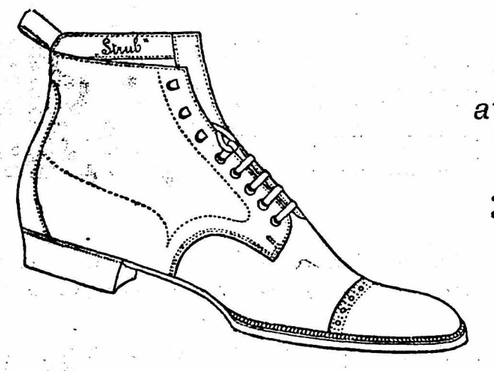

Prix très avantageux

Au comptant 5 % d'escompte

Se recommande, **Th. FAUCONNET-NICOUD**

MM. Prière de visiter les magasins avant de faire vos achats

Pendant le mois de décembre, chaque acheteur reçoit un calendrier 1909

Le plus grand choix

D'ARTICLES POUR CADEAUX

se trouve au

Grand Magasin A. DOLLEYRES

HALLE AUX TISSUS

La Plume à Réservoir

„ SWAN "

est la meilleure et la plus répandue

GARANTIE POUR CHAQUE PLUME

MABIE TODD & Co, Fabricants

MAISON FONDÉE EN 1843

New-York, Londres, Paris

Seul dépôt pour Neuchâtel : A la Papeterie **F. BICKEL-HENRIOD**, en face de la Poste

---

G. ANTOINE

FLEURISTE-DÉCORATEUR

Grand magasin de vente et d'exposition

CONCERT 6 — Téléphone 373

Confections florales de style

BOUQUETS DE NOCES DERNIER GENRE

Paniers et Corbeilles garnis

ARTICLES DE DEUIL

GRANDES COURONNES DE SOCIÉTÉS

Fleurs coupées fraîches de tout premier choix

Prix modérés —:— Maison de confiance

EXPOSITION CANTONALE DE BOUDRY

Médaille de vermeil - Diplôme d'honneur avec félicitations

— EXPÉDITION AU DEHORS —

J. MERKI - tourneur - Md parapluies

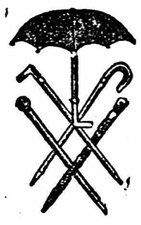

TEMPLE-NEUF 3 - maison de la FEUILLE D'AVIS

Parapluies
pour dames, messieurs et enfants

CANNES
Beau choix d'étoffes soie, mi-soie et coton pour recouvrages

Etagères
à musique et à livres
Lutrins, Encoignures
Séchoirs, Pliants, Travailleuses
Coussins à dentelles, Fuseaux
Jeux d'échecs, Damiers, Jeux de toupies, Jeux de croquets
Brosserie fine

REPARATIONS

Mme Rutschmann-Humbert, Sablons 13

Haute nouveauté en Robes et Blouses brodées, Robes d'Enfants

Bandes brodées et entredeux pour confections et lingerie

SPÉCIALITÉ DE POCHETTES ET MOUCHOIRS A INITIALES

en coton, fil, baptiste, linon et soie

RIDEAUX —:— SOIERIES

Marchandise de 1re qualité et grand choix dans tous les articles - Prix modérés

---

— Le dépôt des — cigares importés, marque

Au Perroquet

se trouve à la

Papeterie H. BISSAT

Faubourg de l'Hôpital 5

Excellente spécialité pour Cadeaux de Nouvel-An

LA MACHINE A COUDRE

PFAFF

pour familles et ateliers

est d'une fabrication de 1re qualité. Elle se distingue par ses nouveaux perfectionnements, son ajustage soigné et sa grande durabilité.

Se vend à la TRICOTEUSE

GEISSLER-GAUTSCHI

Mécanicien de précision

RUE DU SEYON

FACILITÉS DE PAIEMENT

LIQUIDATION

LA

Papeterie H. MESSEILLER, Rue des Moulins 27

transférant sous peu ses magasins et ateliers à Saint-Nicolas liquidera tous les articles du détail avec

33 % de rabais. Grand choix de papeteries

Albums pour cartes postales, poésies, photographies.
Portefeuilles. Buvards. Carnets de poche. Portemonnaies. Ecritoires. Encriers. Plumes réservoir. Bandes de cuisine. Cache-pots, etc., etc.

Quantité de tableaux bibliques avec 50 % de rabais

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES (5 volumes)
Reliure riche, dorés sur tranche, avec 50 % de rabais

!! PROFITEZ !! !! PROFITEZ !!

CRÈME FRAICHE

POUR FOUETTER

BEURRE CENTRIFUGE

LAITERIE MODÈLE

Rue du Seyon 5 a

Service à domicile *Téléphone 630*

La meilleure machine pour broder, repriser et coudre

Frank Margot & Bornand

TEMPLE-NEUF 6

La lettre du bon juge

On sait qu'un haut fonctionnaire du parquet belge prononçait un vibrant réquisitoire contre M. Magnaud, l'ex bon juge de Château-Thierry, aujourd'hui député au Parlement français, et que M. Magnaud, à qui cette diatribe est tombée sous les yeux, y a répondu.

Voici un passage de sa superbe lettre, où il trace de maîtresse plume le devoir du juge contemporain.

«Il faut donc, si nous voulons comprendre ce qu'est le magistrat contemporain, que nous reprenions l'esquisse que nous en avons tracée tout à l'heure et que nous nous demandions si les qualités que nous lui avons reconnues ne sont pas la marque ou même la cause des défauts qu'on lui reproche.

Cet homme, avons-nous dit, a reçu une instruction et une éducation intégrales. Or, à quelle fraction du corps social appartiennent ceux à qui échoit telle faveur? Il faut le dire à la honte de la bourgeoisie: ce sont ses fils, seuls, qui jouissent de ce privilège. A la gloire de la bourgeoisie, il est vrai, on est heureux de constater que c'est d'elle que sont nés les savants et les penseurs qui, au cours du XIXme siècle, trouvèrent la solution de tant de problèmes scientifiques, économiques et sociaux et donnèrent à l'esprit humain l'élan grandiose et décisif que l'on sait. Mais, à sa honte encore, on est forcé de reconnaître que, dans son égoïsme, elle s'est crue la commune mesure de l'humanité, qu'elle a tout modelé d'après sa mentalité propre et que les actuelles notions du bien et du juste ne lui paraissent acceptables et dignes d'être sanctionnées qu'autant qu'elles portent l'estampille de son esprit calme et par trop pratique.

Or le juge est toujours recruté dans les milieux bourgeois. En s'installant au prétoire, il apporte toutes les qualités et tous les défauts de son origine et reste l'homme d'une classe et d'une caste.

Alors que son tribunal est le carrefour où se croisent toutes les défaillances humaines, alors que les drames, grands et petits de la vie, viennent dérouler leurs suprêmes scènes devant lui, le juge contemporain, loin de mettre, en général, son cœur et son esprit à la portée de ces misères, croit mieux faire en se réfugiant dans l'apparente dignité et la froideur que commandent les préjugés de sa caste. La mère qui, abandonnée de tout et de tous, prend sous l'irrésistible poussée de la faim, le pain d'un étalage pour se sauver et sauver son enfant de la mort imminente, n'est pour lui, comme pour toute la jurisprudence, qu'une «voleuse». Le vagabond que l'on traque de tribunaux en tribunaux n'est à ses yeux, parce que misérable, qu'un être dangereux pour l'ordre public. Jamais l'idée ne lui vient que ces malheureux, auxquels on ne fait, en réalité, qu'un procès de tendance, sont peut-être, avant tout, les victimes des iniquités du contrat social. Et si, d'aventure, un juge rend en faveur du vagabond ou de la fille-mère une décision qui ne soit pas empreinte de cette froide cruauté qui caractérise l'habituelle justice, sa décision est taxée, par les prophètes des classes dirigeantes, « d'humanitairerie nuageuse», de «sensiblerie idiote» et de «violation de la loi».

Combien les tribunaux feraient œuvre meilleure de conservation sociale si les magistrats qui les composent alliaient aux connaissances du jurisconsulte l'état d'esprit du juré, se souvenaient qu'ils sont eux-mêmes des hommes faillibles et imparfaits et que des liens de solidarité les unissent malgré eux, à leurs justiciables!

Combien le juge contemporain répondrait mieux au vœu de l'opinion et à la splendeur de sa fonction si, brisant les vieilles formules et rompant avec les attitudes et les préjugés que son éducation lui impose, il s'attachait simplement à être équitable et se pénétrait de ce qu'un tribunal n'est pas une académie juridique où, sur le dos des parties, il est loisible de se livrer aux tournois coûteux de la plus subtile casuistique.

N'est-il pas souverainement déconcertant qu'en 1908, pour trancher un litige, le juge, abdiquant sa personnalité et se cristallisant dans les traditions d'un autre âge, aille copier sa décision actuelle dans les recueils poussiéreux de 1810, 1820 ou 1830?...

Cependant, le rôle du juge est bien simple: il lui suffit, pour le remplir, d'être le champion de la justice équitable contre la justice juridique, cette plaie sociale.

Ce faisant, il se conformera toujours, sinon à la lettre de la loi, du moins, et c'est là qu'est la vérité, à son esprit, à sa force vivante et agissante, car la pensée du législateur, quelles que soient les apparences contraires du texte sorti de ses délibérations, ne peut jamais avoir été que haute et belle, par conséquent exclusive de toute iniquité dans ses conséquences pratiques.

On le voit, et je ne saurais trop le répéter: c'est bien simple, comme tout ce qui est juste; c'est trop simple même, et les professionnels du droit, ceux qui excellent à couper en quatre les cheveux de la loi et à semer d'obstacles la route de la justice, pour faire, en tressaillant d'aise, «ramasser une pelle» à l'équité, ceux, en un mot, qui vivent de ce sport juridique, destiné à étouffer la vérité, clament contre cette conception de la justice basée sur l'équité et la traitent de charlatanisme.

Et si des magistrats, se rendant compte de l'ampleur de leur mission, ont attiré, dans leurs décisions, l'attention du législateur sur certaines imperfections de la loi, on leur reproche d'outrepasser leurs attributions. Comme si le juge qui, chaque jour, met la loi en pratique, n'était pas mieux placé que quiconque pour constater ses défauts d'application et pour les signaler...»

ETRANGER

La crise de l'automobile. — Il y a un an, au moment où s'ouvrait la dixième exposition internationale de l'automobile, les constructeurs prévoyaient une crise. Elle se produisit, en effet, dans les premiers mois de 1908: à ce moment, les affaires ralentirent, les véhicules de luxe furent atteints, les exportations diminuèrent et l'on regretta amèrement les chiffres de 1907.

Cependant, peu à peu, les exportations devinrent meilleures. L'Angleterre, le principal client de la France en matière d'autos, égalisa, dépassa le chiffre de ses achats de 1907. Le mouvement décroissant avait pris fin et tandis que, au début de cette année, on entrevoyait avec un peu d'effroi une baisse sur l'exportation de près de 60 millions, on connut avec une évidente satisfaction que le déficit des onze premiers mois de 1908 n'atteignait que 14 millions et demi (119,587,500 fr. contre 134,150,000 en 1907).

Ce déficit de 14 millions et demi au 30 novembre, sera peut-être bien réduit au 31 décembre. S'il faut en croire les constructeurs d'automobiles, les affaires ont été excellentes au moment de la récente exposition. Ils affirment hardiment que la crise est terminée.

Les tableaux de Sedan. — Le «Tag» dit savoir de source autorisée que les tableaux signés du peintre Janck et placés dans la salle des séances du Reichstag, tableaux considérés comme injurieux pour la France, et dont il a été récemment question, seront enlevés dans quelques jours de la salle du Reichstag.

Contre les vagabonds. — En Wurtemberg, principalement dans les campagnes, on est si hospitalier et compatissant, que ce royaume est le royaume des mendiants et des vagabonds. On ne renvoie pas le mendiant sans lui donner quelque chose, et il arrive ainsi que la mendicité constitue une profession qui nourrit son homme mieux que le travail. En trois ou quatre heures il a gagné ses deux ou trois marks. La loi wurtembergeoise contient cependant des dispositions sévères et qui sont appliquées sans miséricorde, puisque la moyenne annuelle des condamnations pour mendicité et vagabondage s'élève à 18,000. (Le Wurtemberg compte un peu plus de 2 millions d'habitants).

Comme les mendiants et vagabonds des pays voisins ne sont pas tolérés sur territoire wurtembergeois, cette proportion a paru décidément beaucoup trop forte, et le gouvernement, à l'exemple de la Westphalie, vient de fixer des travaux publics auxquels les passants nécessiteux peuvent se livrer. On les fera travailler la matinée, de manière à gagner leur nourriture de la journée et leur logement de la nuit.

L'après-midi, ils devront partir et ils trouveront plus loin la même possibilité de subsister. Ces travailleurs itinérants perdront vite le goût de leur vie nomade et chercheront avec ardeur une besogne fixe.

Les vagabonds qui ne voudront pas s'adonner à ces travaux publics seront étroitement surveillés par la police et éventuellement conduits dans des maisons de correction.

Les mouches et la fièvre typhoïde. — La malice des mouches excède toute mesure. Que ces insectes déplaisants excellassent à lasser la patience des gens les plus calmes par leurs importunités fatigantes et leur familiarité fâcheuse, on le savait. Et c'était assez pour les détester franchement. Mais voici qu'un savant s'avise de démontrer que ces misérables bestioles sont très capables de véhiculer la fièvre typhoïde. Et c'est véritablement excessif.

Depuis que l'on sait que le microbe de la fièvre typhoïde, le bacille d'Eberth, habite volontiers les eaux, on s'était flatté de supprimer les épidémies en assurant aux grandes agglomérations des eaux parfaitement potables.

Cependant, maintes fois, les médecins surpris voyaient des attaques de la terrible maladie se déclarer inopinément, sans qu'ils pussent, de façon précise, en déterminer l'origine.

Un médecin militaire anglais, M. Odlum, eut l'idée d'incriminer les mouches. Et il est parvenu en effet à démontrer suffisamment leur culpabilité. Car M. Odlum remarqua, dans les mois de septembre et d'octobre derniers, qu'une épidémie de fièvre typhoïde qui sévissait dans un régiment de highlanders ne céda que lorsqu'on entreprit d'exterminer les mouches. Le major Odlum a pu isoler le bacille d'Eberth dans l'intestin des insectes suspects. Il est d'avis que la mouche infectée, après s'être alimentée dans les latrines ou les feuillées, dépose les matières absorbées sur les aliments et propage ainsi la maladie.

Voici donc, bien établie, la réputation de ces détestables petites bêtes. Détruisons les mouches!

BRASSERIE MULLER - NEUCHATEL

BOCK-BIER

Façon Salvator

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

TÉLÉPHONE 127 Livraisons à domicile TÉLÉPHONE 127

E. BIEDERMANN

RUE SAINT-MAURICE - BASSIN 3

Articles de voyage et sellerie

CADEAUX UTILES

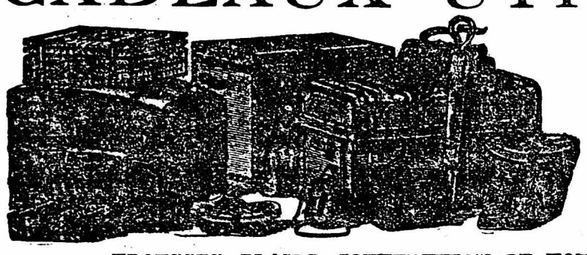

Sacs de voyage
Mallettes
Valises
Sacs garnis

TROUSSES, PLAIDS, COUVERTURES DE VOYAGE

Très grand choix de SACOCHES et PETITS SACS POUR DAMES

Buvards, Portefeuilles, Nécessaires de poche

ÉTUIS A CIGARES ET CIGARETTES -:- PORTE-CARTES, PORTEMONNAIES, POCHETTES D'OFFICIER

Serviettes — Sacs d'école

Skis, luges Davos et autres - Chars à ridelles et poussettes de poupées

PRIX MODÉRÉS

H. BAILLOD

Fers et Quincaillerie

NEUCHATEL

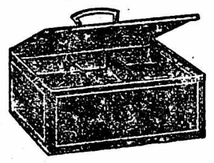

COFFRETS FER MOIRÉ

Boîtes à monnaie et à documents

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Dattes du Sahara, véritables

au détail: 80 ct. la livre
en jolies boîtes illustrées à 60 ct.
La datte est un fruit pectoral et béchique.

Rod. Urech

Faubourg de l'Hôpital 12

NEUCHATEL

VINS de TABLE

Vins fins

VINS DE NEUCHATEL

Bonne qualité - Prix modérés

Grand Bazar Parisien

RUE DE LA TREILLE

Grand assortiment de

-BONNETERIE-

Laine et coton — Bas — Chaussettes

Camisoles — Boléros — Pantalons et Caleçons

Combinaisons pour enfants

Châles et Echarpes - Guêtres - Brassières et articles pour bébés

GANTERIE DE LAINE ET DE PEAU

Grand choix de longs gants de peau suède et glacé

LONGS GANTS DE LAINE

BÉRETS - CASQUETTES

Ceintures de dames, beaucoup de nouveautés

COLS - CRAVATES - JARRETELLES - TISSUS ÉLASTIQUES

Beau choix de CORSETS, formes droites

ARTICLES DE TOILETTE

Parfumerie fine - Garnitures de toilette en cristal

VAPORISATEURS - BROSSERIE FINE

Sachets à mouchoirs - Peignes nouveauté pour coiffures

ÉCRINS MANICURE

BIJOUTERIE FANTAISIE, ARGENT, TITRE FIXE

Bel assortiment de

FOURRURES

aux prix les plus avantageux

Magasin Ernest Morthier

Rue de l'Hôpital

NEUCHATEL

Beau miel en rayons

MIEL extrait

GARANTI PUR

Magasin agricole

Rue Saint-Honoré

Fromage gras pour fondue
Beurre centrifuge
Crème sur commande
Laid chaud matin et soir
porté à domicile

ŒUFS FRAIS

Se recommande,
Mme E. PORCHET

Pour Etrennes

Reçu à des prix excessivement avantageux:
Robes et Blouses brodées.
Coupons de soie pour blouses, réticules, doublures, etc.
Soie noire pour robes, blouses (soies garanties).
Mannequins toutes grandeurs

J'engage les dames à profiter de ces occasions.

Vente de confiance.

Mme FUCHS

Terreaux 3

Timbres-poste

Pour **débutant**, solde de collection de **2000 timbres environ** à vendre. Prix **75 fr.** — Case postale 2056.

Tête de Moine

Fromage de dessert

se vend par tête et demi-tête poids 1 kg. à 2 kg. environ

Magasin PRISI

Hôpital 10

POLITIQUE

Australie

De Sydney on écrit au « Temps » à la date du 20 novembre:

Pour la seconde fois dans la courte histoire du Commonwealth, un ministère ouvrier vient d'assumer la direction des affaires fédérales. Lundi dernier, le parti avait annoncé solennellement qu'il retirait sa confiance aux occupants du pouvoir. Dès le lendemain, M. Deakin lui offrait l'occasion, saisie avec empressement, de les en déloger, et lord Dudley, le nouveau gouverneur général, chargeait de la formation de son premier ministère l'ancien mineur écossais qui dirige le parti vainqueur. Ici se place une innovation importante: M. Visher, au lieu de choisir ses collègues, les a fait élire par le parti en conclave secret. Le choix d'ailleurs témoigne d'un grand bon sens et d'une remarquable modération. Pour cette session, les nouveaux ministres s'estimeront satisfaits s'ils peuvent paver la voie à la réforme constitutionnelle qui doit rendre viable la «nouvelle protection» en faveur des ouvriers (lisez des syndicats). Les projets de défense du ministère Deakin semblent fort en danger, et encore une fois se révèle la difficulté de préparer l'Australie aux graves éventualités de l'avenir. Les ministres ouvriers annoncent par contre l'intention d'en finir avec l'interminable choix d'une capitale fédérale. On leur prête même l'intention de transformer son territoire en champ d'expériences pour leurs idées de régénération sociale.

Ce succès fédéral consolera sans doute le parti des difficultés croissantes qu'il rencontre dans chaque Etat séparément. Voilà plusieurs années qu'en Victoria et dans la Nouvelle-Galles les partis bourgeois se sont unis contre lui. La même concentration vient de s'opérer au Queensland, et cela sous la direction d'un de ses anciens chefs, dont l'esprit réaliste a trop senti les sophismes socialistes et syndicataires, M. Kidston. Seule, l'Australie méridionale, naguère rempart du conservatisme, reste sous l'hégémonie des syndicats qui en ont profité pour abolir de fait le poste du gouverneur, représentant pourtant bien effacé, que l'Angleterre envoie encore dans chacune des cinq autres capitales australiennes.

Vers la mort à toute vitesse

On a relaté ce singulier accident arrivé dans le tunnel d'El-Achir, entre Alger et Constantine. Un convoi de marchandises ayant déraillé dans le tunnel, un train de voyageurs vint tamponner avec une telle violence le train en panne qu'une rame de vagons de voyageurs se sépara de la locomotive, et dévalant sur une pente très rapide qui va vers Mansourah, dérailla à un contour de la voie.

Un receveur de vagon-restaurant a fait le récit suivant de l'accident:

« Il était environ trois heures de l'après-midi; nous venions de nous engager sous le tunnel lorsqu'un choc brusque faillit nous renverser. Le train stoppa immédiatement et des jurons et des cris se firent entendre sur la voie. On n'y voyait goutte. J'ordonnai à mes garçons d'allumer les lampes à pétrole, mais, par bonheur — car cela nous sauva la vie plus tard — on ne trouva pas d'allumettes.

Je pestais déjà lorsque tout à coup j'eus l'impression que le train avait repris sa marche, mais cette fois en sens inverse. Je ne me rendis pas d'abord bien compte de ce qui se passait. Cependant la marche s'accélérait d'une façon anormale, et bientôt le train sortit du tunnel et se mit à dévaler à toute vitesse. Je compris alors quelle était notre situation. Le train s'était détaché de ses deux machines et roulait vers Mansourah.

Les freins à main étaient impuissants à l'arrêter; je ne pouvais douter un instant qu'une catastrophe allait se produire à un tournant.

Je recommandai alors à mes garçons et à un Anglais et une Anglaise qui se trouvaient dans le restaurant de s'enrouler dans des couvertures et de se coucher à plat ventre sur le plancher. Je pensais que, de cette manière, nous pourrions peut-être éviter la mort atroce qui nous attendait. L'Anglais et sa femme, atrocement pâles, ayant conscience du danger, prirent rapidement leur parti: ils se donnèrent un baiser d'adieu, ils échangèrent quelques mots en anglais, et, se tenant la main, attendirent stoïquement la mort.

Un choc épouvantable nous précipita sens dessus dessous; je sentis qu'un poids terriblement lourd tombait sur nous et je m'évanouis. Je revins vite à moi; j'étais serré comme dans un étau, la tête me faisait horriblement mal. Enfin, au bout de quelques heures, qui me parurent interminables, de courageux sauveteurs me tirèrent de là».

ETRANGER

Le cantonnier n'est pas méchant...

— Achille Paricot, cantonnier municipal, à Paris, est un quadragénaire encore vert. D'humeur paisible, il évite avec un soin jaloux la compagnie des batailleurs; jamais, de mémoire d'homme, il n'eût avec un de ses concitoyens la plus légère discussion, la plus innocente querelle; mais il sait se défendre quand on l'attaque et le montra l'autre jour d'éclatante façon.

Comme il poussait avec sénérité, rue des Poissonniers, sa brouette chargée de sable, deux ouvriers, hirsutes et titubants, l'haleine vineuse, s'approchant de lui, l'accablèrent des plus grossières injures. Il feignit, impassible et méprisant, de ne pas les entendre.

Ce calme exaspéra les deux ivrognes qui, soudain et d'un commun accord, se précipitèrent sur le cantonnier et le frappèrent violemment à coups de poing.

Las! Ils s'en repentirent aussitôt! M. Paricot avait fait un pas en arrière. Il saisit le fouet d'un charretier dont la voiture stationnait et, par deux fois, laissa tomber le manche, armé de plomb, sur le crâne des agresseurs. Quand on les releva, les ouvriers avaient le visage inondé de sang. On dut les transporter dans une pharmacie voisine et, de là, à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Ce que coûte une guerre moderne. — Un ancien financier allemand, actuellement professeur d'économie politique à l'université de Berlin, M. Riesser, vient de publier une étude sur « la question financière au point de vue militaire ». Dans cette étude très documentée, l'auteur s'efforce de démontrer que le vrai et unique « nerf de la guerre» est un trésor national bien rempli. Il rappelle dans sa démonstration que la guerre franco-allemande a coûté à l'Allemagne 1,750 millions de marks, qui furent dépensés en 305 jours; que l'Angleterre a dépensé pour la guerre du Transvaal, depuis le 11 octobre 1899 jusqu'au 31 mai 1902, 4,307 millions de marks; et que la guerre russo-japonaise a exigé, du 20 février 1904 jusqu'à la fin août 1905, du côté russe, 2,873 millions de marks, et du côté japonais 2,424 millions de marks. Une nouvelle guerre coûterait à l'Allemagne, dans les conditions d'aujourd'hui, 18 millions de marks par jour, soit 540 millions par mois, uniquement en frais directs de la guerre. La conclusion de l'auteur est que l'Allemagne devra, avant de partir en guerre, disposer d'un fonds liquide d'au moins 2,500 millions de marks.

SUISSE

Dans les télégraphes. — Le 30 mai dernier, l'administration suisse des télégraphes a conclu un arrangement avec celle de l'Allemagne, en vue de régler les rapports réciproques des deux pays. Un compromis analogue est intervenu en date du 2 juin, entre l'Autriche et la Suisse; et enfin l'Italie n'a pas voulu rester en arrière et a fait une démarche analogue auprès de notre pays, démarche qui a abouti à un traité qui vient d'être sanctionné par le Conseil fédéral.

BERNE. — On a commencé, à Berne, les travaux de démolition des bâtiments sur l'emplacement desquels se construira le nouveau palais de la Banque nationale suisse. Le toit de l'ancienne maison Bürkli, si bien connue, a déjà disparu. De hautes perches tracent le profil du palais. Pour le moment, on ne construira que le corps de la façade; plus tard suivront les deux ailes, qui s'étendront jusqu'à la ruelle de l'Isle.

— Un accident, qui aurait pu être mortel, a mis en émoi une famille de Porrentruy. Dans un poêle en catelles on avait laissé chauffer outre mesure une bouillotte de fer-blanc hermétiquement fermée. Dans la chambre se trouvaient la mère et les jeunes enfants. Soudain, l'un de ceux-ci, un petit garçon, s'avisa d'aller ouvrir la porte du four. Aussitôt la vapeur condensée dans la bouillotte fit explosion, réduisant en mille morceaux les briques du poêle, qui furent projetées à l'entour. Le petit garçon reçut l'eau bouillante à la figure et sur le buste et fut cruellement brûlé. Les yeux sont dans un triste état.

Les autres personnes présentes n'ont pas eu de mal.

— Il y a quelques jours, au quart d'heure de l'après-midi, le petit Noirjean, âgé de cinq ans, élève de l'école enfantine des Breuleux, recevait d'un camarade plus âgé que lui un coup de pied dans le ventre. Peu de temps après, l'enfant commença de se plaindre de violentes coliques et fut pris de vomissements. Le médecin constata une péritonite généralisée suraiguë. Mis au courant de ce qui s'était passé, il diagnostiqua une perforation probable de l'intestin par contre-choc. L'enfant vient de mourir et son petit corps a été soumis à l'autopsie qui a confirmé le diagnostic.

GRISONS. — Pour mettre fin aux déprédations commises par les touristes sur la flore alpine, la landsgemeinde de Davos a interdit, sous peine d'amendes variant de un à cent francs, la cueillette des plantes suivantes: edelweiss, cypridède (soulier de Vénus), l'oreille d'ours (primula auricula), l'aster, l'anémone de printemps et en général toutes les plantes des hautes régions alpines recouvertes d'un duvet.

VALAIS. — Le tribunal de Sion a condamné à dix ans de réclusion Armandi Baldanzini, arrêté à Martigny pour vol d'objets sacrés dans l'église de Bramois. C'est un malfaiteur qui a déjà subi une condamnation en Italie, pour recel, et qui a en outre à purger une peine pour vol en France, et deux peines de six ans de réclusion chacune pour vol également en Italie.

Avant d'opérer en Valais, Baldanzini avait habité quelque temps Paris, où il vivait avec une complice. Celle-ci est rentrée en Italie quelques jours après le vol de l'église de Glis, auquel il est fort probable que Baldanzini a participé.

Cette femme a déjà subi une condamnation en Italie comme complice. Recherchée par la police de Milan, sur les indications du juge d'instruction de Sion, elle a tenté de se suicider en se jetant à l'eau. Retirée aussitôt, elle a été mise à la disposition de la police. Elle est écrouée en ce moment à Milan. D'autres complices sont recherchés activement en Valais et en Italie.

TESSIN. — Des voleurs se sont introduits dans le bureau de l'ingénieur du 3me arrondissement du chemin de fer du Gothard, à Bellinzone, et se sont emparés d'une somme de 2500 francs.

AVIS

Comme de coutume, nous considérerons comme abonnées pour 1909 à la ***Feuille d'Avis de Neuchâtel,*** toutes les personnes qui n'auront pas refusé un des premiers numéros de l'année.

Pour les abonnés de l'extérieur, les quittances non retirées à notre bureau le **8 janvier** seront présentées en remboursement par la poste dès cette date.

Dès le 5 janvier, les porteurs et porteuses présenteront les quittances à domicile aux personnes de la ville qu'ils servent habituellement.

Afin de faciliter ces encaissements, nous prions instamment MM. nos abonnés de bien vouloir préparer, pour le passage de la porteuse, le montant de leur quittance.

Jusqu'au 8 janvier, date à laquelle les quittances seront mises à la poste, on peut s'abonner à tous les bureaux de poste, par mandat postal à notre compte de chèques IV 178, en indiquant au dos du coupon qu'il s'agit d'un abonnement et par carte postale, adressée au bureau du journal

PRIX D'ABONNEMENT

A LA

FEUILLE D'AVIS

	1 an	6 mois	3 mois
Par porteuse, **en ville**	**9.—**	**4.50**	**2.25**
Par porteuse hors de ville ou par poste dans toute la Suisse	**10.—**	**5.—**	**2.50**

Pour l'étranger (Union postale): 1 an, **26 fr.**; 6 mois, **13 fr.**; 3 mois, **6 fr. 50.**

Les abonnés de l'étranger sont priés de régler sans retard, par mandat postal, le prix de leur abonnement, afin que l'envoi de leur journal ne subisse aucune interruption.

Administration de la Feuille d'Avis.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraissant pas samedi 2 janvier, nous prions les personnes qui auraient des annonces urgentes à faire paraître, de les remettre à notre bureau, au plus tard jusqu'à mercredi, à 3 heures, pour le numéro de jeudi 31 décembre.

Le premier numéro de la nouvelle année paraîtra donc le lundi 4 janvier.

Administration de la Feuille d'Avis.

Pour le 2 janvier

Je prie les personnes m'honorant de leur clientèle de donner tout de suite leurs commandes de combustibles, afin de permettre au personnel chargé de livrer à domicile de jouir du repos du 2 janvier.

V. REUTTER FILS.

LIBRAIRIE JAMES ATTINGER

Rue Saint-Honoré 9 - NEUCHATEL - Place Numa Droz

Librairie Circulante Anglaise

(Service de prêts à domicile)

comprenant environ 1500 volumes

Nouvelles acquisitions chaque année

Les volumes prêtés peuvent être échangés aussi souvent qu'on le désire

Prix des abonnements (échanges faits au magasin) :

1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr.; 3 mois, 5 fr.; 1 mois, 2 fr.

Pour les abonnements au dehors, facilités accordées par la poste.

Les abonnements partent de toute époque.

CASINO DE BEAU-SÉJOUR

A l'occasion des fêtes de Nouvel-An

Soir de Sylvestre, dès 8 h. du soir, les 1, 2 et 3 janvier 1909 dès 2 h. après midi et 8 h. du soir

GRAND BAL

organisé par le renommé

Orchestre de la «Gaîté»

ENTRÉE LIBRE — ENTRÉE LIBRE

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHATEL

FONDÉE EN 1812

Reçoit des dépôts:

depuis **1 franc jusqu'à 2000 francs par année** en un ou plusieurs versements,

et jusqu'au maximum de 5000 francs, par livret.

Intérêts 4 %

Avoir des déposants à fin 1908: FRANCS 56 MILLIONS

Pour être titulaire d'un livret, il faut appartenir au canton de Neuchâtel, soit par l'origine, soit par le domicile (§ 1 du Règlement).

SIÈGE CENTRAL: Neuchâtel

SUCCURSALE: La Chaux-de-Fonds, Rue Léopold-Robert 36.

AGENCES: Le Locle, Grand'Rue 16, et dans 47 autres localités du canton.

Tous les livrets doivent être présentés pour l'inscription des intérêts de 1908

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

AGENCE DE LA BÉROCHE

Par suite de décès du titulaire, **le service de l'Agence est suspendu jusqu'à nouvel avis.**

S'adresser directement au Bureau central de Neuchâtel pour toutes les opérations réglées jusqu'à ce jour par l'Agence.

Crédit Foncier Neuchâtelois

Le Directeur

G.-E. PERRET

Banque Cantonale Neuchâteloise

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Prêts hypothécaires et sur cédules. — Achat, vente et garde de titres. — Encaissement de coupons. — Avances sur nantissement. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Location de coffres-forts. — Négociation de monnaies et billets de banque étrangers. — Achat et vente de matières d'or et d'argent. — Lettres de crédit et Chèques sur la Suisse et l'Etranger. — Service d'épargne.

La Banque reçoit les dépôts sur livrets d'épargne à 4 % l'an jusqu'à fr. 5,000.—, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle délivre des bons de dépôt 4 % à 1, 2 et 3 ans; ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du dépôt.

Postiches en tous genres

en cheveux 1re qualité

ainsi que de cheveux tombés

Travail solide - Prix modeste

Achat de cheveux tombés ou coupés

Se recommande,

Mme Schallenberger

coiffeuse

1er MARS 16

TÉLÉPHONE

M. Marc DURIG

de BOLE

reçoit chaque jeudi, hôtel du Vaisseau, Neuchâtel, de 10 h. à 12 h. ½.

ZWEISIMMEN Oberland — — Bernois

Contrée de 1er ordre pour les sports d'hiver

Hôtel Terminus et de la Gare

La maison la plus confortable de l'endroit.

AVIS MÉDICAUX

M. Henry Clerc

Médecin-Dentiste

Rue du Bassin 14

Consultations de 10 h. à midi et de 2 h. ½ à 5 h. sauf jeudi et dimanche.

TÉLÉPHONE No 896

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est lue chaque jour dans tous les ménages.

POLITIQUE

Affaires d'Orient

On télégraphie de Constantinople au « Daily Telegraph » que les négociations austro-turques ont de nouveau été suspendues. Le baron d'Aehrenthal refuse catégoriquement des compensations. Il refuse également de reconnaître aucun traité de commerce qui comporterait une augmentation de 4% des douanes. Il ne consent qu'à l'établissement du monopole sur les allumettes, sur le papier à cigarettes et sur les cartes postales, avec suppression des bureaux autrichiens. Kiamil Pacha insiste sur le paiement de cent millions de francs.

Russie

Dans la nuit de dimanche à lundi, la police de Moscou, aidée par un fort contingent de troupes, a soutenu une véritable bataille contre une bande de révolutionnaires.

C'est la première fois, depuis l'avènement au trône de Nicolas II, qu'une pareille bataille a lieu. La police voyant qu'elle ne serait jamais venue à bout des terroristes, a fait appel à l'artillerie. La villa où s'étaient réfugiés les terroristes a été bombardée. La villa appartenait au baron Cotte, chef des révolutionnaires, qui a été tué pendant le combat. La bataille a duré vingt heures. Les morts et les blessés de part et d'autre sont considérables.

— Une ligue fondée à Moscou pour organiser le boycottage des produits autrichiens et allemands déploie une activité extraordinaire. Elle a beaucoup d'argent et vient d'organiser des succursales dans toute la Russie. Pour ne pas compromettre les intérêts des négociants, le boycottage ne commencera qu'à partir du 1er janvier 1909.

ETRANGER

Noir contre Blanc. — Un câble de Sydney annonce que le nègre Jack Johnson est sorti vainqueur de son match de boxe anglaise avec le Canadien Tommy Burns, champion du monde. Le combat a été arrêté à la quatorzième reprise par la police.

Tommy Burns était tellement épuisé que la police a jugé plus humain d'arrêter les deux boxeurs et que l'arbitre a alors déclaré Johnson vainqueur. La rencontre a dû être acharnée et le nègre doit être un homme terrible pour avoir mis Burns hors d'état de combattre au bout de quatorze reprises.

Il existait une énorme disproportion entre les deux antagonistes: Burns pèse 82 kilos et mesure seulement 1 m. 70, tandis que Johnson pèse 100 kilos et mesure 1 m. 92.

Tommy Burns disait à qui voulait l'entendre qu'il disposerait de son rival aussi facilement qu'il lui plairait. Les événements l'ont confondu et Burns a trouvé bel et bien son maître dans le nègre Jack Johnson.

Quelques détails maintenant sur Jack Johnson, surnommé « le nègre jaune »; le nouveau champion du monde de boxe anglaise est de race colorée; il est né à Galveston, dans le Texas, le 31 mars 1878. Il a un peu plus de six pieds de haut, pèse 100 kilos environ. Il a déjà livré 61 combats, il en a gagné 43, perdu 3, et fait six matchs nuls; neuf fois il n'y a pas eu de décision.

Si Burns perd son titre, il n'en gagne pas moins une grosse somme: le trophée lui a déjà rapporté la bagatelle de 31,170 livres, soit 826,730 fr., et lui a ermis d'exiger, en Australie, une somme fixe de 150,000 francs, gagnant ou perdant, alors que Johnson n'a eu, pour sa part, que 25,000 fr. dans les deux cas.

Actes de malveillance contre l'aéroplane de Wright. — Plusieurs fois déjà, Wilbur Wright et les gens de son entourage avaient cru s'apercevoir que des actes de malveillance étaient commis sur l'aéroplane dans l'intention non équivoque d'immobiliser l'appareil.

On a acquis la certitude que ces soupçons étaient fondés. En effet, l'aviateur, qui se préparait à effectuer un vol, a constaté qu'une main malveillante avait remplacé par de l'essence l'huile de son carter. Redoutant qu'on n'eût également truqué d'autres organes essentiels de l'appareil, l'aviateur ne s'est décidé à ne prendre l'essor qu'après avoir soigneusement vérifié tout le mécanisme.

Son expérience, qui a duré une dizaine de minutes, a été splendide d'audace. Au lieu de tourner comme il le fait de coutume autour de l'aérodrome, Wright a consacré toute la durée du vol à des séries de virages, de virevoltages et de crochets brusques, constituant une acrobatie aérienne d'une hardiesse impressionnante. Il est ensuite venu atterrir à la portée même de son hangar,

Singulière aventure d'un jeune diplomate. — Jacob Philipps, vagabond et affamé, s'est entendu condamné à six mois de prison, sur la plainte de M. Pierre Delaroque, attaché au consulat français, à New-York.

Samedi, le jeune diplomate venait de dîner, avec deux autres attachés, à l'hôtel Plaza, et s'était engagé dans l'avenue des Cinquante, où sont situés les hôtels les plus magnifiques des milliardaires new-yorkais, quand il fut abordé par Philipps, qui lui dit à brûle pourpoint: « Ton argent! Donne-moi ton argent, ou tu ne passeras pas! » Au lieu d'ouvrir son porte-monnaie, M. Delaroque appela simplement la police et fit arrêter l'homme. Le pauvre diable a été condamné ainsi qu'il est dit plus haut. Le voilà nourri et chauffé pour l'hiver. Est-ce là ce qu'il voulait?

Episode de guerre. — Dans la campagne du Transvaal, quelques officiers généraux voulurent se rendre compte « de visu » — on a parfois de ces curiosités inexplicables — des effets mortifères d'une grenade chargée d'un nouvel explosif.

Dans ce but fort louable on fit attacher dix chèvres ensemble et l'on tira dessus pour voir ce qu'il en résulterait. Après avoir déchargé trente-sept coups, les plus curieux d'entre eux allèrent voir si et combien de chèvres avaient réchappé.

— Aucune n'en avait réchappé, naturellement?

— Si fait: il en restait... onze — en comptant le chevreau qu'une des chèvres effrayées avait mis bas.

Le banditisme en Espagne. — On annonce de Séville la capture par les gendarmes de Juanillo d'Estepa, chef d'une bande de voleurs qui, depuis longtemps, rançonnaient à main armée les campagnes environnantes.

Juanillo était réfugié à Séville même, car les individus faisant partie de sa bande avaient été arrêtés l'un après l'autre.

Avec cette dernière capture, le banditisme andalou disparaît complètement.

Patriarche déposé. — On apprend de Jérusalem qu'une assemblée extraordinaire du synode grec a destitué M. Damianos, patriarche de Jérusalem, qui refusait de démissionner, quoique incapable. Une commission de trois évêques administrera provisoirement le patriarcat. Les autorités ont envoyé des troupes pour protéger le palais patriarcal.

SUISSE

La R. P. au Conseil national. — L'initiative paraît d'autant plus sérieusement compromise que les minorités ne peuvent guère compter dans cette campagne que sur elles-mêmes. En 1900, les minorités radicales des cantons conservateurs ont préféré renoncer à une représentation propre que le scrutin proportionnel leur eût assurée plutôt que d'entamer, ne fût-ce que de quelques sièges, le bloc radical aux Chambres. Si dès lors on ne peut plus compter sur une action d'ensemble et unanime de tous les électeurs non-radicaux, mieux vaut abandonner la partie et l'ajourner à un moment plus propice. Dans les circonstances présentes, on risquerait de ne pas retrouver les voix de 1900. Ce serait desservir la cause de la réforme électorale que de l'engager sous de pareils auspices.

Monument de l'union télégraphique. — La légation du Portugal a fait savoir au Conseil fédéral, par une note du 9 décembre, qu'en vertu d'une décision prise à Lisbonne par le dernier congrès de l'union internationale des télégraphes, un monument sera érigé à Berne en 1915, à l'occasion du cinquantenaire de cette Union. Une somme de 200,000 francs sera mise pour cette œuvre à la disposition du Bureau international par les Etats de l'Union, le Conseil fédéral suisse étant prié, une fois qu'elle sera réunie, de prendre toutes les mesures propres à l'érection du monument projeté.

Concurrence horlogère. — Un journal publiait l'autre jour un article qui s'occupe de nos écoles professionnelles et de la coutume que nous avons prise de les ouvrir aux étrangers. Il y a beaucoup à dire à cet égard.

Récemment, à propos de la concurrence dont nous menacent deux ou trois pays, voici ce qu'écrit l'une des premières maisons de la Suisse:

La concurrence étrangère est toujours à redouter. Il ne faut pas croire que d'autres ne puissent pas faire ce que nous avons fait. Grâce au développement de la machine, la création de nouvelles usines sera rendue plus facile. Les Allemands étudient très sérieusement la possibilité d'introduire l'industrie de la montre chez eux.

Ils font déjà des montres bon marché avec un outillage tout à fait à la hauteur et surtout construit pour la grande production.

La qualité n'est pas à comparer avec celle des montres suisses. Mais ils font de grands efforts pour l'améliorer. Nous devons donc nous efforcer, par tous les moyens dont nous disposons, de garder chez nous les fabriques qui sont déjà établies en leur assurant les mêmes garanties que celles qu'elles auraient à l'étranger.

Depuis longtemps, nous voyons pointer cette menace: la concurrence au-delà de nos frontières. Et peut-être ne décidera-t-on de s'en occuper que lorsqu'il sera trop tard. Quelquefois les choses se passent ainsi.

Economies! Economies! — On paraît décidé à les réaliser à tout prix aux C.F.F. Les petits employés, en tout cas, ont pris la chose à cœur et ils y vont chacun de leur petit effort. Ainsi, ceux qui sont chargés de la correspondance ont pensé qu'il y aurait lieu d'éviter certaines dépenses en ce qui concerne le matériel d'écriture. Et les voilà recevant des enveloppes, en biffant l'adresse, qu'ils remplacent par une autre, et les renvoyant une seconde fois: de cette façon on économise une enveloppe, puisqu'on se sert deux fois de la même! Il paraît que ce mode a pris pied en plusieurs endroits de la campagne bernoise.

Mais il y a mieux. Au cours d'une inspection dans une gare de 1re classe, un haut fonctionnaire a constaté sur une page de comptes que le chef de station était parvenu à réaliser une économie de... deux balais. Et le chef susindiqué n'était pas peu fier de sa trouvaille. N'allez pas croire par exemple que ceci soit un conte; rien n'est plus vrai, paraît-il.

Tout cela est très bien et contribuera peut-être à tranquilliser le public (?) Mais cela est loin de suffire. Pourvu que l'administration, à force d'examiner les brins d'herbe, ne perde pas de vue les arbres!

Secrétariat des typographes. — A la suite de certains événements récents, l'association suisse des typographes a décidé de renoncer au secrétariat international, dont le siège dans notre pays date déjà de 18 ans. Le Vorort passera donc de Berne à Lucerne.

Tir. — Le Conseil fédéral vient de publier une ordonnance relative aux sociétés de tir. Nous en extrayons ce qui suit:

La Confédération subventionnera les sociétés comptant au moins 10 membres; seront également subventionnées les sociétés qui développent le tir chez les jeunes gens âgés de 18 à 20 ans. L'arme de tir ne peut être que le fusil d'ordonnance. Les communes sont tenues d'accorder gratuitement l'usage des stands. Ces stands devront permettre des exercices jusqu'à une distance de 400 mètres. Les frais de ces installations seront à la charge des communes.

En ce qui concerne la construction ou l'agrandissement de nouveaux stands, les communes pourront, cas échéant, faire usage du droit d'expropriation.

Les officiers et sous-officiers sont tenus de s'occuper des sociétés de tir (règlement du tir d'infanterie, chiffre 275).

Le comité a le droit d'exclure des tireurs qui ne se conformeraient pas à ses statuts. Si cette mesure atteignait des citoyens dont le tir est obligatoire, ces citoyens-là auront à tirer leur cartouches dans un cours obligatoire, sur une place d'armes, et sans solde.

THURGOVIE. — La société agricole du canton de Thurgovie s'est prononcée en faveur de l'introduction de patentes pour le commerce de bestiaux et a chargé son comité de faire les démarches nécessaires pour atteindre ce but.

SCHWYZ. — On annonce de Schwyz l'arrestation de l'impresario Hohnfold, dont le « Bund » avait signalé les louches agissements. Ce curieux personnage se disposait à organiser à Schwyz un concert comme il l'a fait dans plusieurs autres villes suisses; mais la police a mis fin à son petit métier. (Voir numéro de la « Feuille d'Avis » de hier, 4me page).

GENÈVE. — La police de Genève a tout lieu de croire qu'elle tient enfin le malandrin qui, depuis plusieurs mois, prenait plaisir à brûler les robes. On n'avait plus entendu parler de lui depuis fin septembre. Mais il a recommencé dimanche soir ses exploits et deux dames ont été vitriolées sur la place de Plainpalais.

Apprenant qu'une dame Schiller, domiciliée rue des Deux-Ponts, 6, avait eu sa jaquette et sa jupe abîmées par de l'acide sur la plaine de Plainpalais, deux agents se mirent à la recherche du malfaisant personnage autour des baraques et des carrousels.

Leur attention se porta sur un individu mal vêtu, âgé d'une quarantaine d'années, qui semblait chercher quelqu'un. A tout hasard, ils décidèrent de le serrer de près. A 9 h. ½, le bonhomme s'arrêta devant les montagnes russes. Il s'approcha d'une dame en jupe claire et sortit de sa poche une bouteille. Alors un des agents lui empoigna la main. L'individu essaya de se dégager et une courte lutte s'en suivit. Mais bientôt maîtrisé, l'homme n'opposa plus de résistance. Il avait eu le temps, cependant, de se débarrasser du flacon, dont le contenu s'était échappé en brûlant un des agents, Buard, à la tête et à la main. Le pardessus de l'agent fut aussi endommagé. Un jeune homme, M. Brun, avait eu également son pardessus taché. Suivi de la foule, le trio gagna le poste de gendarmerie de la rue Bovy-Lysberg.

— Le procureur de la Confédération a renoncé à poursuivre fédéralement M. Quiblier, l'auteur de l'explosion de la rue du Stand, aucun article constitutionnel n'étant applicable en l'espèce, paraît-il. Cette décision, toutefois, ne lie pas le parquet cantonal, qui, aux termes du règlement concernant la dynamite et ses dérivés, vient de renvoyer M. Quiblier devant le tribunal de police pour détention d'explosifs sans autorisation du Conseil d'Etat, et omission des précautions indispensables pour écarter tout danger.

FRIBOURG. — Le Grand Conseil a nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Ody, décédé, M. Deschenaux, président du tribunal de la Sarine; il a nommé président du Grand Conseil, en remplacement de M. Lutz, M. Louis Morard.

RÉGION DES LACS

Neuveville. — L'assemblée municipale a élu maire, à une grande majorité, M. Paul Imer, avocat.

Bienne. — Il vient de se fonder ici une section de l'union sténographique suisse Aimé Paris, dont les membres sont, pour la plupart du moins, d'anciens élèves du progymnase français.

Ce que nous faisons, disent-ils, c'est organiser des cours à la portée de chacun, jeunes filles et jeunes gens, et ce que nous voulons, c'est obtenir que notre art soit de plus en plus répandu et que tous ceux qui se vouent à la carrière commerciale, que tous ceux qui veulent continuer leurs études à l'université soient au courant de la sténographie Aimé Paris.

Evilard. — L'assemblée communale de samedi soir a voté un subside de 500 fr. à la société de tir.

Bienne (corr.). — Le second et dernier acte des opérations électorales, commencées le 20 courant, pour la nomination, pour une durée de 4 ans, de nos autorités communales, s'est terminé dimanche: les trois conseillers municipaux appartenant au parti libéral démocratique, restés en ballottage la semaine dernière, ont été élus par 800 et quelques votants sur un nombre de plus de 5000 électeurs inscrits; huit jours auparavant 2789 bulletins avaient été déposés dans les urnes.

Cette dernière participation, quoique relativement forte, est restée au-dessous du chiffre auquel on aurait pu s'attendre, étant donné que ces élections avaient lieu pour la première fois d'après le système proportionnel dont le maniement nous était inconnu.

Au Conseil de ville, l'Union ouvrière, avec 1271 voix, a obtenu 28 sièges et les trois partis libéraux comptant ensemble 1391 votants, 29.

Le nouveau parti des démocrates-indépendants, qui avait réussi à mettre sur pied 127 de ses adhérents (le minimum requis pour avoir voix au chapitre est de 120), s'en est vu attribuer 3.

Les choses se sont passées, en somme, assez normalement et, comme cela était à prévoir, à l'avantage des socialistes qui, dans le cas particulier, ont donné une nouvelle preuve de leur excellente discipline en déposant plus de 1000 bulletins intacts (non panachés) sur 1271.

Il n'est pas possible aujourd'hui déjà de savoir de quel côté sera la majorité; cela dépendra entièrement de l'attitude que prendront les trois représentants du nouveau parti dont un faisait jusqu'à présent cause commune avec les ouvriers tandis que les deux autres paraissent vouloir plutôt pencher du côté bourgeois.

Le Conseil municipal est composé de 5 libéraux et de 4 socialistes; parmi ces derniers se trouve le « Stadtpräsident », le maire, réélu sans opposition, ce qui prouve que, malgré sa couleur, tout le monde a fini par s'en accommoder.

CANTON

Areuse ou La Reuse. — On nous écrit:

M. Aug. Dubois se trompe lorsqu'il écrit (Feuille d'Avis du 24 décembre): « Ce sont naturellement ceux qui se donnent la peine de contrôler leurs affirmations qui sont les esbrouffeurs. »

Je n'ai rien dit de semblable, professant le plus grand respect pour ceux « qui se donnent la peine de contrôler leurs affirmations », et en particulier pour M. Dubois.

Reste à savoir comment il se fait, que pendant deux cents ans (1670-1870) nos compatriotes aient oublié le nom de la principale rivière de leur canton, et que pendant deux siècles, ne se souvenant plus que c'était « L'Areuse », ils l'ont appelé « La Reuse. »

C'est un beau cas d'amnésie collective. Pent-on admettre, cependant, que tous les notaires qui ont rédigé un nombre énorme d'actes pendant cette période, en désignant cette rivière sous le nom « La Reuse » étaient des farceurs, ou des imbéciles? alors surtout qu'ils continuent, les malheureux!

Et Rougemont, le géographe, ne savait-il pas ce qu'il disait, lorsqu'il mentionnait « La Reuse » coulant dans le Val-de-Travers. (Géographie topique, 2me édition, 1837, p. 102.)

Et Osterwald qui a levé la carte de la principauté, de 1801 à 1806, et l'a complétée en 1837, ne connaissait-il pas les noms locaux de son propre pays? Il écrit « La Reuse » et non pas « L'Areuse ».

Enfin, tous les cadastres du Val-de-Travers désignent ce cours d'eau sous le nom de « La Reuse ». Va-t-on rectifier les cadastres, corriger les actes notariés, pour le plaisir de quelques amateurs de parchemins, en attendant qu'ils aient découvert comment s'appelait la Reuse du temps des premiers Helvètes?

LADAME, ingénieur.

Accident de luge au Pouillerel. — Comme il fallait s'y attendre la journée de dimanche, particulièrement propice aux sports hivernaux, a été signalée par plusieurs accidents, dont aucun mortel, par bonheur. Le soir, aux Mélèzes, M. Fleury, âgé de 40 ans, a eu un genou brisé. Enfin, M. Guillou, habitant rue du Crêt 18, a eu la hanche démise et les côtes enfoncées.

Le Doubs. — Dimanche, grande affluence de patineurs et de piétons sur une glace magnifique, encore que peu solide par place. La partie située entre la Roche pesante et la Vierge était tout spécialement faible et de vilains craquements s'y firent souvent entendre. Quelques endroits, les sources, l'Echo, étaient recouverts de glace si mince qu'elle ne supportait pas les patineurs. Quelques-uns en firent l'expérience; car on ne signale pas moins de cinq à six plongeons dont deux faillirent être fatals, et sans le secours d'obligeantes personnes, un homme et un enfant s'y seraient sûrement noyés.

Le Doubs avait revêtu son apparat des grands jours: cantines et vestiaires nombreux, jeux de petits chevaux, etc. Les évaluations, en ce qui concerne la foule, varient beaucoup; en disant 2000 personnes, on n'est pas trop loin de la réalité.

Mais, hélas! la neige s'est mise à tomber et, à cette heure, la glace doit être passablement compromise.

Cressier (corr.) — Le budget communal pour 1909, tel qu'il vient d'être adopté par notre Conseil général, se présente fort bien; il prévoit en recettes 37,100 fr. 26 et en dépenses 36,588 fr. 05, laissant ainsi un boni présumé de 512 fr. 21.

Indépendamment du budget, le Conseil a discuté puis adopté ou renvoyé pour complément d'études certains objets de son ordre du jour qui risquent fort d'amener des perturbations dans les budgets futurs de la Commune. Ce sont: le curage des fossés, travail qui peut se répartir sur plusieurs années; le remplacement et même le déplacement de l'horloge du château; le prolongement d'un chemin traversant le vignoble entre Cressier et Cornaux; part afférente à chaque commune 15 % des frais, le reste à la charge des propriétaires riverains; la création d'un canal-égoût, la correction du Ruhaut, ruisseau qui traverse le village.

Fontaines. — Le Conseil général de Fontaines a adopté samedi le budget pour 1909, qui boucle en recettes par 39,817 fr. 11 et en dépenses par 39,939 fr. 25, soit avec un déficit présumé de 122 fr. 14.

Un chapitre nouveau a été ajouté au budget pour l'année prochaine, celui de l'électricité. Mais les comptes n'étant pas arrêtés et quelques nouvelles installations étant encore à terminer, le Conseil communal a dû s'en tenir à une simple appréciation pour ce nouveau service: les recettes et les dépenses (courant, fonds de renouvellement, administration et intérêts du capital engagé) se balancent à peu de chose près.

Par suite de la vente du domaine de la Vue-des-Alpes et de l'augmentation du loyer de l'argent, les recettes des capitaux sont montées de 4812 fr. 35 à 6759 fr. 91, tandis que les revenus des bâtiments ont passé de 9920 fr. à 8791 fr.

Dans les dépenses, le chapitre de l'assistance a une tendance à augmenter: il passe de 2066 fr. 50 en 1908, à 2586 fr. 50 pour 1909.

Le Conseil général s'est déclaré favorable, en principe à une proposition de M. Arnold Challandes demandant une somme de 2000 à 2500 francs pour l'établissement d'un poids public.

La Béroche (corr.). — Dans la nuit de samedi à dimanche, à Provence, on a assommé un porc dans la porcherie de la laiterie de cette localité et on l'a transporté dans un hangar de M. Gaille où il a été trouvé. C'était un jeune porc de 45 kilos; ceux qui ont fait le coup devaient être trois; la justice informe.

— Le conseil général de Gorgier a eu son assemblée de fin d'année mercredi passé et a nommé la commission de vérification des comptes; il est question de prélever une taxe unique de 2 pour mille pour la création de canaux-égoûts qui sera payée par les propriétaires d'immeubles sur les bases de l'assurance immobilière; cette proposition est combattue par certains membres, qui estiment que cette taxe de 1 pour mille serait largement suffisante. La question aura son épilogue mercredi à l'assemblée finale de l'année, ainsi que la question de la subvention accordée aux docteurs, car deux docteurs reçoivent une subvention et un nouveau docteur, qui traite avec les mêmes honoraires que les autres, n'en reçoit pas.

D. D.

Le Locle. — Par suite de la rupture d'une conduite, une forte fuite de gaz s'est produite dimanche dans un immeuble de la rue de la Côte.

L'incident aurait pu avoir des suites graves

si l'on ne s'en était aperçu aussitôt, le volume du gaz si intempestivement mis en liberté étant considérable.

— Samedi soir, vers 7 heures, une jeune fille qui tenait à faire du ski en dépit de la défense que lui en avait faite ses parents, s'exerçait à la Côte des Envers avec les skis d'une amie.

Un faux mouvement lui valut une entorse compliquée d'une sérieuse fracture. Elle fut reconduite au domicile de son amie, proche de l'endroit où est arrivée l'aventure.

Les Brenets. — Dimanche matin, vers 9 heures, pendant une manœuvre du régional, un cheval de laitier qui passait près de la gare s'est épouvanté. Comme son conducteur s'efforçait de le retenir, une des brides se rompit et le char heurta si malheureusement contre une borne que les bidons se renversèrent *et que sur cent litres de lait*, dit-on, il n'y en eut que trois d'épargnés.

Les Brenassiers, dont le déjeuner ou le souper s'en allait en ruisseau, en ont été quittes pour goûter au lait du Locle, où le laitier est allé en hâte se réapprovisionner.

Saint-Blaise. — Lundi, dans l'après-midi, une voiture de tramway a déraillé à Saint-Blaise sur la plaque tournante. C'est au moyen de leviers et de crics que le véhicule put être remis sur rails, et non sans peine.

Chez les faiseurs de ressorts. — Tout danger de grève est évité, grâce à l'attitude conciliante prise par les ouvriers et par les patrons; la mise à exécution des dispositions affichées dans les ateliers est ajournée jusqu'à conclusion d'une entente qui, selon toutes probabilités, interviendra dans le courant du mois de janvier prochain.

Chasse. — La société cantonale des chasseurs neuchâtelois, section du Val-de-Travers, a lâché jeudi 60 lièvres venant d'Autriche et répartis dans tout le district.

Etant donné les grands sacrifices que fait la société pour l'achat de gibier, il serait désirable que les chiens de chasse soient tenus en laisse. Jeudi et dimanche par exemple, plusieurs chiens étaient à la poursuite de ces pauvres lièvres encore tout désorientés.

Un chasseur nous écrit que le substitut du procureur général n'aura pas à paraître comme témoin dans un délit de chasse qui aurait été relevé à la charge de deux habitants de Peseux, ainsi qu'on nous l'avait annoncé hier.

L'affaire se réduirait à ceci: une chienne de chasse et son petit s'étant échappé, le propriétaire se mit à leur poursuite et fut appréhendé par un gendarme qui prit son nom. L'amende prévue dans des cas semblables a été payée tout de suite.

Frontière française. — La première maison française après le pont des Pargots a brûlé dimanche soir de fond en comble. Mme Veuve Scalabrin, la propriétaire, y tenait un débit de boisson. L'assurance couvre les pertes.

C'est vers 7 h. ½ que le feu a éclaté dans les combles, du côté de la cheminée; on a essayé de l'éteindre avec quelques seaux d'eau, puis la pompe des Bassots s'est mise en batterie, sans succès. Pour finir, on a déménagé tous les meubles, hormis un lit de fer et un grand bahut et on s'est résigné à laisser le feu accomplir son œuvre.

Des deux côtés de la frontière de très nombreux spectateurs étaient venus regarder l'incendie de cette petite maison pittoresquement adossée au rocher et dont les flammes se reflétaient sur la glace du Doubs.

— On annonce de Besançon la mort de M. Charles Sandoz, qui n'était âgé que de 61 ans et qui, depuis de longs mois, souffrait d'une cruelle maladie.

Le défunt était universellement connu et estimé à Besançon; il jouissait dans le monde horloger d'une grande notoriété et était président d'honneur du syndicat de la fabrique d'horlogerie de Besançon.

Foire de Pontarlier. — Le temps exceptionnellement beau de jeudi dernier a beaucoup favorisé les affaires.

Les champs de foire assez bien pourvus pour la saison ont fait preuve d'une grande animation jusqu'à la fin du marché. Offres et demandes se sont produites dans toutes les catégories de bestiaux; chose rare à cette époque, les bœufs d'attelage étaient très demandés.

Les vaches prêtes au veau étaient moins recherchées que de coutume, les prix variaient de 380 à 500 fr. Les bœufs de travail, peu nombreux, se vendaient de 380 à 480 fr. pièce.

Pour la boucherie on cotait: bœufs, de 38 à 42 fr. les 50 kg.; vaches, de 34 à 38 fr.

Peu de chevaux exposés en vente, les meilleurs s'estimaient de 600 à 950 fr. Quelques poulains de dix-huit et trente mois étaient achetés par les Suisses dans les prix de 580 à 650 fr.

A la halle, marché presque nul, consistant en 20 hectolitres d'avoine à 10 fr. 50 et 11 hectolitres de pommes de terre à 4 fr. 50.

Au marché couvert, le beurre se vend de 2.80 à 3 fr. le kilo; les cours des œufs se rapprochent aussi de la normale: 1 fr. 30 la douzaine.

NEUCHATEL

Tribunal correctionnel. — Le tribunal correctionnel s'est réuni hier à l'hôtel de ville, pour le jugement de quatre causes inscrites au rôle de la session, dont trois avec l'assistance du jury.

F. A. L. est prévenu de violation de ses devoirs de famille. (C'est un ivrogne qui a été divorcé deux fois d'avec sa femme.) Le jury l'ayant déclaré coupable, F. A. L. a été condamné à 4 mois d'emprisonnement, moins 41 jours de préventive subie, 5 ans de privation de ses droits civiques et aux frais: 126 fr.

A. Z. est prévenu de banqueroute simple, parce qu'il est hors d'état de justifier ses pertes et qu'il n'a pas tenu une comptabilité régulière quoique étant inscrit au registre du commerce. Le jury ayant admis que ces faits ne constituent pas une faute de la part de A. Z., celui-ci a été libéré, mais le tribunal a tenu néanmoins à lui infliger une légère punition, et A. Z. doit de par ce fait payer une partie des frais, soit 50 fr., en application de l'article 525 nouveau du code de procédure pénale.

F.-R. B., prévenu de vol à l'aide de fausses clefs, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement, dont à déduire 15 jours de préventive subie et aux frais: 98 fr., avec application de la loi de sursis; F.-R. B., âgé de moins de 18 ans, ayant été déclaré coupable par le jury et avoir agi avec discernement.

P. J. L., prévenu d'abus de confiance, a été condamné par défaut à 20 jours d'emprisonnement compensés par la détention préventive subie et aux frais.

A nos lecteurs. — De même que ces dernières années, la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» ne paraîtra pas le 2 janvier.

De plus en plus, l'habitude se prend de considérer ce jour-là comme un jour férié; la plupart des administrations publiques, les banques, quelques magasins n'ouvriront pas leurs portes; nombre de personnes se proposent de s'absenter et cela d'autant plus que la tentation est grande cette année de faire le pont, c'est-à-dire, en chômant samedi, de former avec le Nouvel-an et le dimanche un groupe de trois jours de congé; elles en profiteront pour rendre visite à des parents ou à des amis établis au loin, pour aller chercher le soleil à la montagne, ou simplement pour se reposer des fatigues de fin d'année.

Beaucoup de portes seront closes le 2 janvier, et le service des porteurs de la «Feuille d'Avis» aurait été fort difficile, pour ne pas dire impossible, dans bien des cas.

Quant au personnel du journal, il mettra cette journée à profit pour distribuer la quantité de matériel utilisé pendant ces dernières semaines, et pour préparer les quittances de renouvellement d'abonnements auxquelles nous espérons que nos fidèles lecteurs voudront bien réserver bon accueil en temps et lieu.

Nos bureaux seront fermés, mais la boîte aux lettres qui est fixée à la porte d'entrée, Temple-Neuf n° 1, sera levée régulièrement (comme aussi le casier postal) dans le courant de la journée de samedi. On est prié d'y glisser tout pli contenant des communications, textes d'annonces, etc., destinés au numéro de lundi.

Cartes de Nouvel-An

Versement 2 fr. par personne au profit des pauvres de la ville.

Les soussignés adressent leurs vœux de nouvelle année à leurs parents, amis et connaissances et les préviennent qu'ils n'enverront pas de cartes de félicitations au Nouvel-An 1909:

Classe L. M. C, Ecole de commerce.
M. et Mme F. Gaudard et famille.
M. et Mme Fritz Sydler, Auvernier.
Mme et Mlle Merz, Hilterfingen, près Thoune.
M. Gve Merz, Neuchâtel.
M. et Mme F. de Rutté, Serrières.
M. et Mme Swallow, professeur.
P.-H. Wuillème et famille.
M. et Mme Charles Robert-Tissot, professeur.
M. et Mme Louis Olsommer, photographe.
M. Henri Mentha-Cuche.
Dr H. Ganguillet et Madame, médecin-dentiste.
Mme Vve Ganguillet, institutrice.
M. et Mme Tartaglia.
E. Bauler, pharmacien, et famille.
M. et Mme Jean Hurni, professeur.
M. Ch. Bohren, Café du Jura, et famille.
M. et Mme F. Monard-Roulin.
M. et Mme Alfred Monard-Falcy.
M. et Mme Robert Legler-Monard.
M. et Mme Numa Girard, professeur, et famille.
M. et Mme Joseph Ravicini et famille.
M. et Mme Fritz Nippel, de Buenos-Ayres et famille.
M. et Mme Ch. Porchat, professeur.
Mlles Guillaume, Rosevilla.

POLITIQUE

Les Grands Conseils. — Au Grand Conseil zuricois, l'article 47 de la loi constitutionnelle concernant la fusion des treize paroisses réformées de la ville de Zurich, a été adopté à l'unanimité et la loi elle-même adoptée, en votation finale, à la presque unanimité; elle sera soumise à la votation populaire.

— Le Grand Conseil argovien a pris en considération une motion demandant des mesures pour lutter contre l'alcoolisme.

Il a discuté ensuite trois interpellations concernant l'exécution de la loi sur l'assurance du bétail, l'exécution de la loi sur les auberges et la circulation de l'argent allemand dans la région du Rhin.

Plus de Suisse romande. — On écrit de Berne à la «Feuille d'avis des Montagnes»:

La plus importante des commissions parlementaires fédérales est sans aucun doute la commission permanente des finances, dont les attributions sont très larges, et lui permettent d'exercer pour ainsi dire un contrôle immédiat et incessant sur la gestion des affaires publiques. Or, cette commission choisit elle-même dans son sein une délégation de six membres, qui se réunit à période fixe, pour établir le programme d'activité de la commission et pour prendre connaissance en son nom des affaires courantes.

Cette délégation vient d'être désignée pour la prochaine période. Or, savez-vous combien elle compte de représentants de la Suisse romande?

Pas un seul, sur six membres!...

NOUVELLES DIVERSES

Corps diplomatique. — M. Henri Schreiber-Schmid, des Grisons, secrétaire de 1re classe à la légation suisse, à Paris, a été nommé conseiller de légation.

— On mande de Paris que le gouvernement français a nommé ministre plénipotentiaire de 2me classe, M. Bonnardet, conseiller d'ambassade à Berne; secrétaire d'ambassade de 3me classe, M. Savin, attaché d'ambassade à Berne.

Détournement de cartouches. — A *Saint-Gall*, le tribunal de la VIIme division a condamné le sergent Vachoux, de Genève, pour n'avoir pas obtempéré à un ordre de service au sujet de la munition à balle, pendant le cours de répétition de la IIIme compagnie du bataillon de carabiniers n° 2, à Wallenstadt, à deux mois de prison, à la dégradation, à l'expulsion de l'armée et à tous les frais.

On se souvient que Vachoux, arrêté à Genève il y a quelque temps, avait soustrait deux chargeurs de cartouches à balles. Ces cartouches étaient du modèle actuellement à l'essai et munies de balles S.

Bouc émissaire. — Il semble bien que la justice à Paris ait l'idée que Mathis, l'auteur du stupide attentat contre le président Fallières, ait été poussé directement à commettre son acte par les provocations royalistes, puisqu'elle a ordonné des perquisitions au bureau du journal le «Jaune», que dirige M. Biétry.

L'opinion dominante est toutefois que Mathis a agi de son propre mouvement, et que si certaine presse est responsable en quelque mesure de l'agression, par sa polémique, et pourrait prêter le flanc à des poursuites, sa complicité directe ne saurait être engagée.

Quant à M. Biétry, à qui l'on semble vouloir faire endosser toute l'affaire, il n'apparaît pas, à première vue, comme l'instigateur de cet acte de folie.

Plus de bureau central! — M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat français aux postes et télégraphes, est allé lundi à Lyon pour assiter, au bureau central des téléphones, aux premiers essais faits en France d'un appareil permettant aux abonnés de prendre automatiquement la communication entre eux sans l'intervention du bureau téléphonique.

L'expérience porte sur 200 abonnés. L'installation est terminée depuis plusieurs jours.

Tremblement de terre en Calabre et en Sicile

Lundi matin, à 5 h. 05, une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie à Monteleone (Calabre) et dans les communes voisines.

A Monteleone et à Stefanaconi plusieurs maisons se sont écroulées; de nombreux bâtiments sont lazardés; il y a trois morts et 60 blessés. La troupe travaille aux travaux de démolition et aux réparations.

A Sant Onofrio, il y a des blessés. La population campe à la belle étoile. Santa Severina est très éprouvée.

A Mileto, les blessés sont très nombreux et les dégâts importants. A Joppolo, plusieurs maisons sont lézardées.

A Majerato, les pertes sont considérables. Il y a plusieurs blessés. Les troupes travaillent au sauvetage.

A San Gregorio d'Ippona, il y a deux morts et les dégâts sont très importants. A San Costantino également, les dégâts sont sérieux.

Le théâtre de ces secousses est le même territoire qui avait été éprouvé lors du désastre de 1905, la province de Catanzaro.

Des nouvelles alarmantes arrivent aussi de la province, plus méridionale encore, de Reggio.

Les nouvelles reçues de la province annoncent des pertes sérieuses; à Mileto deux églises sont fortement lézardées, 55 maisons ont été ruinées ou lézardées.

Le tremblement de terre a été ressenti aussi dans plusieurs villes de la Sicile. A Caltanissetta, plusieurs maisons ont été lézardées.

Les habitants ont quitté les maisons, envahi les places et les rues et se sont réfugiés dans la cathédrale. L'émotion est grande à Mineo, où une secousse violente a provoqué une panique. De nombreuses maisons sont lézardées.

Les appareils enregistreurs continuent à signaler des mouvements sismiques.

A Catane, la secousse a duré 20 secondes. La population quitte les maisons. Il y a eu également un ras de marée qui a causé dans le port des dégâts importants. Un enfant a été trouvé mort près de la mer.

Une forte secousse de tremblement de terre est signalée aussi à Linguaglossa. On craint des dommages.

A Noto, la secousse a duré trente secondes; la population est épouvantée; plusieurs maisons et églises sont lézardées. Les prisonniers ont essayé de s'enfuir; la troupe a rétabli le calme. La population stationne dans les rues.

Dans cette même province de Syracuse, au port d'Augusta, la secousse a lézardé aussi plusieurs églises et maisons, mais il n'y a aucune victime.

A Palerme, les secousses ressenties ont duré 32 secondes. Le tremblement de terre a été signalé dans la Sicile entière. Les lignes télégraphiques et téléphoniques avec Messine sont interrompues; seul, le câble avec Naples fonctionne.

L'express allant à Messine a dû rebrousser chemin à cause du manque de signaux dû à l'interruption du télégraphe. Des trains allant à Caltanissetta et à Girgenti ont dû aussi rebrousser chemin à cause des éboulements.

A Malte, on a ressenti de légères secousses. Il n'y a pas eu de dégâts.

Le ministère de l'intérieur a été informé, lundi soir, que le tremblement de terre aurait causé de sérieux dégâts à Messine. Des mesures ont été prises pour que des troupes nombreuses y soient envoyées en vue d'organiser des secours.

Un tunnel situé près de Rometta, sur la ligne de Messine à Palerme, est bloqué. La gare de Rometta est détruite. Un train de secours est parti.

A Catane, les vagues de la mer, pendant le raz de marée, ont enlevé trois enfants qui ont été noyés. Quatre petits bâtiments ont coulé. Plusieurs barques ont disparu.

A Belpasso, deux maisons se sont écroulées, d'autres sont lézardées.

A San Giovanni *dei Giarre, dix maisons* se sont écroulées; on croit qu'il y a un mort et un blessé.

A Riposto, le toit de l'église s'est écroulé; d'autres églises et l'hôtel de ville menacent de s'écrouler. La mer avait envahi les habitations, les vagues avaient dix mètres de hauteur. On croit qu'il y a quatre morts et plusieurs blessés.

M. Giolitti a envoyé deux fonctionnaires dans la province de Catanzaro pour constater les pertes et donné 20,000 fr. pour les premiers secours.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Nomination

Arbon, 29. — M. Stoffel, à Arbon, industriel connu, a été nommé lundi directeur de l'usine électrique de Turin.

M. Stoffel a beaucoup contribué au développement des installations de lumière et de force électriques dans la Suisse orientale.

Bourrasque et tremblement de terre

Grenoble, 29. — Une violente bourrasque de neige chassée par une bise glaciale fait rage sur la ville.

Le sismographe de la faculté des sciences a enregistré une secousse sismique lundi à 4 h. 33 du matin.

Le désastre italien

Palerme, 29. — Les nouvelles de Messine arrivées via Catane sont toujours plus graves.

De très nombreuses maisons se sont écroulées; il y aurait un très grand nombre de morts et de blessés.

Les premiers blessés sont arrivés à Catane à bord du vapeur «Washington»; cinq steamers sont partis de Catane pour Messine avec des secours.

Porto Santa Venere, 29. — Les détails manquent sur l'état de Messine; on sait seulement que la ville est en partie détruite; il y aurait de nombreux morts et blessés; des incendies ont éclaté sur divers points de la ville.

Les survivants se dirigent vers Catane; des gens sans aveu se livrent à des actes de pillage; des ordres très sévères ont été pris pour le maintien de l'ordre.

L'escadre volante au complet arrivera à Messine mardi matin, ainsi que des paquebots transportant des troupes de secours venant de Naples.

Catanzaro, 29. — A minuit, les nouvelles reçues de Reggio de Calabre assurent que cette dernière ville a subi le même sort que Messine.

Les bureaux du téléphone et du télégraphe sont détruits.

Ces nouvelles produisent une profonde impression.

Rome, 29. — Les dernières nouvelles parvenues de Messine disent que les deux tiers de la ville ont été détruits par un tremblement de terre.

Rome, 29. — Les nouvelles du tremblement de terre dans l'Italie méridionale et en Sicile remplissent les journaux qui tous tirent des éditions spéciales.

Les mêmes régions qu'en 1905 sont éprouvées. Cependant le nombre des victimes est moindre parce que les secousses ont été moins prolongées.

La ville de Bagnara, qui compte 10,000 habitants, aurait beaucoup souffert.

Tous les observatoires italiens ont signalé des secousses tellement fortes que leurs appareils sismiques ont été brisés.

Palerme, 29. — Les nouvelles précises sur la gravité du désastre à Messine, manquent.

Le bruit court qu'il y aurait des milliers de morts et blessés.

Ces nouvelles toutefois ne peuvent pas encore être contrôlées.

Palerme, 29. — Le bruit qu'une grande partie de Messine est détruite, se confirme.

Le désastre s'aggrave d'un immense incendie qui a éclaté à la suite d'une explosion de gaz.

La mer a inondé beaucoup de rues et les ayant recouvertes de boue, cela a rendu plus difficile le sauvetage.

Des mourants et des blessés en très grand nombre se trouvent sous les décombres.

Suivant un autre bruit, le village de Piro Ganzirri, l'un des faubourgs de Messine, aurait disparu.

Rome, 29. — Le ministre des travaux publics, M. Bertolini, est parti lundi soir pour la Calabre et la Sicile.

Le ministre de la marine a ordonné au sémaphore de la Sardaigne d'arrêter la division navale composée des cuirassés «Regina Helena» «Vittorio Emanuele» et «Napoli», et de les envoyer à Messine pour organiser les secours et rétablir les communications télégraphiques.

CHOSES ET AUTRES

Les hussards de la danse. — On se rappelle qu'il y a quelques années, à l'occasion du passage de l'empereur à Crefeld, une jeune fille s'était plainte du manque de jeunes lieutenants capables de danser. L'empereur avait promis à cette jeune fille qu'il remédierait de suite à cet état de choses et, quinze jours après, un régiment de hussards recevait l'ordre de tenir garnison à Crefeld. On donna aussitôt aux militaires le nom de hussards «de la danse».

La «fièvre du hussard» ne semble pas avoir duré très longtemps et la même jeune fille qui a été la cause du transfert du régiment de hussards à Crefeld a complètement abandonné son enthousiasme militaire et a épousé un fonctionnaire civil.

☞ *Afin de faciliter la composition et pour éviter tout retard dans la publication des articles, nous prions nos correspondants d'écrire très lisiblement et sur un seul côté du papier.*

Madame et Monsieur Bernard Perrelet, leurs enfants: François-Bernard et Odette, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Charles Benoît, au Chânet sur Vauseyon, Monsieur et Madame Jean Benoît et leurs enfants, à Saint-Dié (France), Madame veuve Pauline Hausheer, à Peseux, Monsieur et Madame Charles Benoît fils et leurs enfants, à Riond Bosson sur Morges, Monsieur et Madame Hermann Hausheer et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles Benoît, Hausheer, Perrelet, Suter, Memmishofer, Dubied, Perrenoud, Simon et Pellaton ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur François BENOIT
Conseiller communal

que Dieu a rappelé à lui, le lundi 28 courant, dans sa 70me année, après une longue et bien douloureuse maladie.

Peseux, le 29 décembre 1908.

L'Eternel est mon berger.
Psaume 23.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 30 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire: **Peseux**, avenue de la Gare.

Prière de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Maillard-Schmidt et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur bien-aimé père, beau-père et grand-père,

Monsieur Jean MAILLARD

décédé piousement le 26 décembre 1908, à la Rougève, canton de Fribourg.

Neuchâtel, le 29 décembre 1908.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Fritz Leu et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles Leu, Ottoz et Duperrut ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

ALBERT

que Dieu a rappelé à lui aujourd'hui lundi, après une courte mais douloureuse maladie, à l'âge de 2 ans 2 mois.

Neuchâtel, le 28 décembre 1908.

Que la volonté de Dieu soit faite.

L'enterrement aura lieu mercredi 30 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Coq-d'Inde 13.

Monsieur Eugène Dessouslavy, à Fenin, Monsieur et Madame Paul Dessouslavy et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Ernest Dessouslavy et leur enfant, à Peseux, Mademoiselle Suzanne Dessouslavy, à Cernier, Monsieur Alphonse Dessouslavy, à Neuchâtel, Monsieur Maurice Dessouslavy, à Fenin, et les familles Dessouslavy, Burnier et L'Eplattenier ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher frère, oncle et parent,

Monsieur Auguste-Henri DESSOUSLAVY

que Dieu a repris à lui, dimanche 27 courant, à 10 h. ¼ du soir, après une courte et pénible maladie, dans sa 81me année.

Cernier, le 28 décembre 1908.

Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut.
Luc II, 29-30.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu mercredi 30 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Cernier, Crêt Debély.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. R. 1180 N.

AVIS TARDIFS

COGNAC OLD MEYER FILS
Supertin première qualité
Seul dépôt pour Neuchâtel et environs:
SEINET Fils, Comestibles, Rue des Epancheurs 8 — Téléphone 71 —

Place du Port - Neuchâtel
Salon Cinématographe Wallenda
Ce soir et jours suivants:
L'AFFAIRE STEINHEIL
Seulement peu de jours
☞ L'établissement est bien chauffé
Programme sensationnel et grandiose
Invitation cordiale à tous,
PH. WALLENDA.

Il nous faut du nouveau n'en fût-il plus au monde

Un changement qui fera le bonheur des maîtresses de maison c'est d'envoyer leur linge à blanchir à la **G. B. N.** au lieu faire la lessive à la maison.

Tarif et renseignements franco sur demande. Grande Blanchisserie Neuchâteloise, S. Gonard & Cie, Monruz-Neuchâtel.

Nouvel-An

Comme toutes les années le soussigné se recommande à tous ses amis et connaissances pour tout ce qui concerne son métier de pâtissier-boulanger.

Fritz Wenger-Seiler
Téléphone 286 — 1er Mars 22

☞ **LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraissant pas vendredi et samedi, 1er et 2 janvier, et nos bureaux étant fermés ces jours-là, les annonces destinées au numéro de lundi 4 janvier, seront reçues jusqu'à jeudi soir, à 3 heures. Les grandes annonces doivent être remises avant 11 heures du matin.**

Bourse de Neuchâtel

Lundi 28 décembre 1908

d = demande; o = offre; m = prix moyen; x = prix fait

Actions		Obligations	
Banq. Nationale.	—.—	Et. de Neuch. 4½	100.50 d
Banq. du Locle.	610.—o	» » 4½	100.— d
Crédit foncier...	583.10m	» » 3½	91.— d
La Neuchâteloise	470.—d	Com. de Neuc. 4½	100.— d
Câb. él. Cortail.	410.—o	» » 3½	91.— d
» » Lyon...	—.—	Ch.-de-Fonds 4½	100.— d
Etab. Perrenoud.	515.—o	» 3½	—.—
Martini, autom.	—.—	Locle 4½	100.— o
Papet. Serrières.	110.—d	» 3.60	—.—
Tram. Neuc. ord.	310.—d	» 3½	—.—
» » priv.	510.—d	Créd. f. Neuc. 4½	100.— o
Imm. Chatoney.	525.—d	» » 3½	—.—
» Sand.-Trav.	240.—d	Papet. Serr. 4½	100.— o
» Sal. d. Conf.	200.—d	Tram. N. 1897 4½	—.—
» Sal. d. Conc.	200.—d	Chocol. Klaus 4½	—.—
Villamont.....	—.—	Moteurs Zédel 4½	—.—
Bellevaux.....	700.—d	S. él. P. Girod 5½	100.— d
Soc. Im. Neuch.	—.—	Pâte bois Fra. 4½	97.— o
Etab. Rusconi, pr.	—.—	S. de Montép. 4½	100.— d
Fabr. mot. Zédel.	—.—		
Soc. él. P. Girod.	—.—	*Taux d'escompte*	
Pâte bois Fram.	—.—		
Soc. d. Montéponi	—.—	Banq. Nat. 3½ %	—
Chocolat Klaus..	—.—	Banq. Cant. 3½ %	—

BOURSE DE GENÈVE, du 28 décembre 1908

Actions		Obligations	
Bque Nat. Suisse	502.50	3 % fédéral ch. de f.	92.88
Comptoir d'esc.	—.—	3½ C. de fer fédéral	970.—
Fin. Fco-Suisse	—.—	4 % fédéral 1900	104.80
Union fin. gen.	—.—	3 % Gen. à lots.	105.50
Gaz Marseille.	515.—	Serbe . . . 4 %	330.—
Gaz de Naples.	249.—	Franco-Suisse.	466.50
Ind. gen. du gaz	—.—	Jura-S., 3½ %	478.50
Fco-Suis. élect.	410.—	N.-E. Suis. 3½	476.—
Gafsa, actions.	—.—	Lomb. anc. 3 %	286.50
Gafsa, parts .	3659.—	Mérid. ita. 3 %	353.50

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France.....	100.07	100.12
	Italie.....	99.86	99.93
	Londres.....	25.12	25.14
	Allemagne....	122.76	122.86
	Vienne.....	104.75	104.85

Neuchâtel, 29 décembre. Escompte 3½ %
Argent fin en gren. en Suisse, fr. 83.— le kil.

BOURSE DE PARIS, du 28 déc. 1908. Clôture.

3 % Français. .	96.67	Créd. lyonnais.	1206.—
Brésilien 4 %. .	81.55	Banque ottom.	708.—
Ext. Esp. 4 % .	93.90	Suez	4510.—
Hongr. or 4 % .	94.60	Rio-Tinto . . .	1304.—
Italien 3 ¾ % .	—.—	Ch. Saragosse.	416.—
4 % Japon 1905.	—.—	Ch. Nord-Esp.	334.—
Portugais 3 % .	60.60	Chartered . . .	21.—
4 % Russe 1901.	83.80	De Beers. . . .	278.—
5 % Russe 1906.	100.05	Goldfields . . .	118.—
Turc unifié 4 %	93.15	Gœrz	36.—
Bq. de Paris. .	1547.—	Randmines. . .	189.—

Bulletin météorologique - Décembre

Observations faites à 7 h. ¼, 1 h. ½ et 9 h. ¼

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
28	—3.3	—5.4	—1.8	708.6		N.-E.	moy.	couv.

29. 7 h. ¼: —6.3. Vent: N.-E. Ciel: couvert.

Du 28. — Neige fine jusqu'à 7 h. ¾ du matin, environ 6 centimètres. Forte bise à partir de 5 heures du soir.

Hauteur du Baromètre réduite à 0
suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm

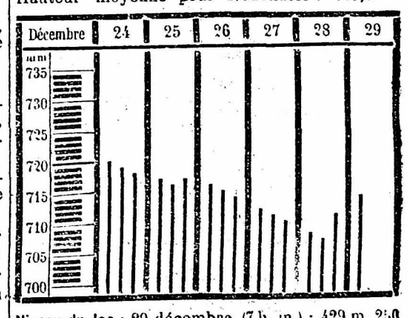

Niveau du lac: 29 décembre (7 h. m.): 429 m. 250

Bulletin météorol. des C. F. F. - 29 décemb., 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Température centigr.	TEMPS & VENT	
394	Genève	— 1	Couvert.	Calme.
450	Lausanne	— 3	»	»
389	Vevey	— 4	»	»
398	Montreux	— 1	»	»
537	Sierre	— 5	Tr. b. tps.	»
1609	Zermatt	—	Manque.	
482	Neuchâtel	— 6	Couvert.	Bise.
995	Chaux-de-Fonds	—10	Neige.	Calme.
632	Fribourg	— 6	»	»
543	Berne	— 6	»	»
562	Thoune	— 5	»	»
566	Interlaken	— 6	»	Bise.
280	Bâle	— 8	Couvert.	»
439	Lucerne	— 6	»	Calme.
1109	Göschenen	— 9	Neige.	»
338	Lugano	+ 5	Tr. b. tps.	»
410	Zurich	— 6	Neige.	»
407	Schaffhouse	— 4	Couvert.	»
673	Saint-Gall	— 7	Neige.	»
475	Glaris	— 6	»	Bise.
505	Ragatz	— 5	»	Vt d'E.
587	Coire	— 6	Couvert.	Calme.
1543	Davos	—12	»	Bise.
1836	Saint-Moritz	—10	Qq. n. B.	Calme.

☞ **Ce numéro est de huit pages**

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ